

MAAMAR | מאמר

פְּדָה בְּשָׁלוֹם

« Il a délivré dans la paix »

10 Kislev 5746 [1985]

Hébreu
texte intégral, vocalisé

Français
traduction littérale en regard

Explications
encadrés adaptés de Simply
Chassidus et synthèse

Hassidut — traduction et vocalisation assistées par intelligence artificielle, relues par une seconde intelligence artificielle. Texte hébreu : éditions Kehot, via chabad.org. Le Rabbi a dit ce maamar en 5746. Traduction française littérale en regard ; les encadrés explicatifs sont adaptés du travail de Simply Chassidus.

Maamar commençant par « Il a délivré en paix »
[Padah bechalom] « Il a délivré en paix mon âme de la bataille [livrée] contre moi, car ils étaient nombreux avec moi. »

« Il a délivré en paix mon âme de la bataille contre moi, car c'est en nombre qu'ils étaient avec moi. » On sait qu'au-delà du sens simple, selon lequel David a dit ce verset [passouk] à propos de sa propre délivrance [pediya], quand HaKadoch Barou'h Hou, l'a délivré des guerres qui s'étaient abattues sur lui, ce passouk fait aussi allusion à la délivrance de plusieurs tsadikim. À plus forte raison fait-il allusion à la délivrance de tsadikim qui ont dit ce passouk au moment même où ils étaient délivrés. Il convient de noter que lors de chacune des trois guéoulot des Rebbeïm précédents, ceux qui furent libérés ont dit ce passouk le jour de leur libération. Il s'agit de la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, de celle de l'Admour HaEmsaï le 10 Kislev et de celle de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz. (Chabbat parachat Vayetsé, 10 Kislev 5746 [1985]) Pour la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, on connaît ce qu'écrivait l'Admour Hazakène dans sa lettre sainte [Igueret HaKodech] : « Lorsque je lisais dans le livre de Tehilim le passouk "Il a délivré en paix mon âme", je suis sorti en paix de par Hachem Chalom, etc. » Pour la guéoula de l'Admour HaEmsaï le 10 Kislev, on sait que les Rebbeïm précédents disaient la portion de Tehilim répartie selon les jours du mois. Or le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion mensuelle de Tehilim du dixième jour du mois. Le jour de sa guéoula, le dix Kislev, il a donc dit ce passouk. Pour la guéoula de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz, on connaît la coutume des Rebbeïm précédents : en des temps et dans des situations particulières, ils ajoutaient la portion de Tehilim répar-

ד"ה פְּדָה בְּשָׁלוֹם פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי מִקָּרֵב לִי כִי
לִי כִי בְּרַב יָם הָיוּ עִמָּי

דְּנוֹסָף, וְיָדוּעַ, פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי מִקָּרֵב לִי כִי
בְּרַבִּים הָיוּ עִמָּדִי שֶׁהִקְבִּה פְּדָה, לְפִשְׁטוֹת הָעֲנָן
שֶׁפָּסוּק זֶה אָמַר דָּוִד בְּנוֹגֵעַ לַהֲפָדִי שָׁלוֹ מְרוֹמָז
בְּפָסוּק זֶה גַּם הִפְדִּי שָׁל כָּמָה, אוֹתוֹ
מִהִמְלָחְמוֹת שֶׁבָּאוּ עָלָיו. וּמִכ"ש הִפְדִּי שָׁל
צִדִּיקִים שֶׁאָמְרוּ פָּסוּק זֶה בָּעֵת שֶׁנִּפְדּוּ, צִדִּיקִים
שֶׁבָּכַל ג' הִגְאֵלוֹת דְּרַבּוֹתֵינוּ נִשְׁיָאֵינוּ – גִּאֲלַת
אֲדָמוֹר הֲזָקוֹ, וְלִהְעִיר וּגִאֲלַת כ"ק מו"ח, גִּאֲלַת
אֲדָמוֹר הָאֲמֻצָּעִי בִּי"ד כֶּסֶל, בִּי"ט כֶּסֶל
אֲדָמוֹר בִּי"ב תַּמּוּז – אָמְרוּ בְּעָלֵי הִגְאוּלָּה
פָּסוּק זֶה בַּיּוֹם שֶׁנִּגְאָלוּ בִּי"ד כֶּסֶל
ה'תשמ"ו, ש"פ וַיֵּצֵא בְּנוֹגֵעַ לְגִאֲלַת אֲדָמוֹר
הֲזָקוֹ בִּי"ט כֶּסֶל יָדוּעַ מ"ש אֲדָמוֹר הֲזָקוֹ
כְּשֶׁקָּרִיתִי בִּס' תְּהִלִּים בְּפָסוּק פְּדָה בְּשָׁלוֹם
נִפְשִׁי, בְּאַגְרַת הַקּוּדֵשׁ שָׁלוֹ. כֹּו' יֵצְאֵתִי בְּשָׁלוֹם
מִה' שָׁלוֹם יָדוּעַ שְׂרַבּוֹתֵינוּ נִשְׁיָאֵינוּ, בְּנוֹגֵעַ
לְגִאֲלַת אֲדָמוֹר הָאֲמֻצָּעִי בִּי"ד כֶּסֶל וְכִיּוֹן
שֶׁהִפָּסוּק, הָיוּ אוֹמְרִים שִׁיעוֹר תְּהִלִּים כָּמוֹ
שֶׁנִּחְלַק לִימֵי הַחוּדֵשׁ, פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הוּא
בְּשִׁיעוֹר תְּהִלִּים הַחֲדָשִׁי דְּיוֹם הָעֲשִׁירִי לַחוּדֵשׁ
הַרִי שְׁבִיּוֹם גִּאֲלָתוֹ (עֲשִׁירִי בְּכֶסֶל) אָמַר פָּסוּק
זֶה יָדוּעַ מִנְּהַג רַבּוֹתֵינוּ, וּבְנוֹגֵעַ לְגִאֲלַת כ"ק
מו"ח אֲדָמוֹר בִּי"ב תַּמּוּז נִשְׁיָאֵינוּ שְׁבִיּוֹמֵנִים
וּבְמֻצָּבִים מִיְּחָדִּים הָיוּ מוֹסִיפִים לוֹמַר הַשְּׁעוֹר
(,תְּהִלִּים כָּמוֹ שֶׁנִּחְלַק לִימֵי הַשָּׁבוּעַ (נוֹסָף עַל

tie selon les jours de la semaine (en plus de la portion mensuelle de Tehilim). En 5687 [1927] (l'année de l'arrestation et de la guéoula), le 12 Tamouz tombait le troisième jour de la semaine, et le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion hebdomadaire de Tehilim de ce troisième jour. On comprend donc que celui qui fut libéré le 12 Tamouz a dit ce passouk le jour de sa guéoula. Il est expliqué ailleurs que le lien entre la guéoula du 10 Kislev et le passouk « Il a délivré en paix mon âme » est (sous un certain rapport) plus fort encore que celui qui unit à ce passouk les guéoulots du 19 Kislev et du 12 Tamouz. Puisque ce passouk fait partie de la portion de Tehilim du dixième jour du mois, son lien avec [la guéoula du] 10 Kislev est en effet souligné chaque année.

b) Or, on connaît l'explication que donne celui qui fut libéré dans son maamar commençant par ces mots (imprimé dans son livre Chaarei Téhouva). Dans le passouk « Il a délivré en paix mon âme », l'accent porte (en plus de la délivrance elle-même) sur la manière dont se fait la délivrance : elle a lieu en paix, sans la moindre guerre. Il y explique que la paix véritable consiste à n'avoir aucun opposant. Ce fut le cas aux jours de Chlomo, quand toutes les nations étaient batel [annulées] devant lui. Le sens semble être le suivant. Tant qu'il existe des opposants, même s'ils ne combattent pas effectivement contre lui (parce que la terreur et la crainte qu'il inspire sont tombées sur eux, ou pour une raison semblable), ce n'est pas la paix véritable. Car lorsqu'il existe des opposants, la guerre reste possible et garde une place. La paix véritable, c'est (non seulement qu'en fait il n'y ait pas de guerre, mais) que la guerre n'ait (même) aucune possibilité ni aucune place. C'est pourquoi la paix a régné précisément aux jours de Chlomo, et c'est pour cela qu'il fut appelé du nom de Chlomo : la paix [chalom] régnait en son temps. Toutes les nations s'annulaient en effet devant Chlomo (en raison de l'immensité de sa grandeur). Or

שִׁיעוֹר תְּהִלִּים הַחֲדָשִׁי (וְכִינֹן שֶׁהִקְבִּיעוֹת דִּי"ב תַּמּוּז בְּשָׁנַת תרפ"ז) (שָׁנַת הַמַּאֲסָר וְהַגְּאוּלָּה הִיְתָה בְּיוֹם הַשְּׁלִישִׁי בְּשָׁבוּעַ וְהַפְּסוּק פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הוּא בְּשִׁיעוֹר שֶׁבָּעַל הַגְּאוּלָּה דִּי"ב תַּמּוּז, מוֹכֵן, תְּהִלִּים הַשְּׁבוּעִי דְּיוֹם הַשְּׁלִישִׁי בְּשָׁבוּעַ. אָמַר פְּסוּק זֶה בְּיוֹם גְּאֻלָּתוֹ שֶׁהִשְׁיִכּוֹת דְּגֻאֲלַת יו"ד כִּסְלֹו לְפָסוּק פְּדָה, וּמִבְּאֵר בַּמֶּקֶם "א בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הִיא (בְּעֶנְיָן אֶחָד) עוֹד יוֹתֵר מִהִשְׁיִכּוֹת דְּגֻאֲלַת י"ט כִּסְלֹו דְּכִינֹן שֶׁפְּסוּק זֶה הוּא בְּשִׁיעוֹר תְּהִלִּים דְּיוֹם, וי"ב תַּמּוּז לְפָסוּק זֶה הָרִי הִשְׁיִכּוֹת דְּפָסוּק זֶה ל[הַגְּאוּלָּה ד'] יו"ד כִּסְלֹו הִיא, הָעֲשִׁירִי לַחֹדֶשׁ. מְדַגְּשֶׁת בְּכָל שָׁנָה וּשְׁנָה

(ב) וְהִנֵּה יָדוּעַ הַבִּיאֹר דְּבָעַל הַגְּאוּלָּה בְּמַאֲמָרוֹ ד"ה זֶה (שֶׁנֶּדְפַס שֶׁהִדְגִּישָׁה בְּהַכְתוּב פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הִיא), בְּסִפְרוֹ שְׁעָרֵי תְּשׁוּבָה שֶׁהַפְּדִי' הִיא בְּשָׁלוֹם בְּלֹא, גַּם) בְּאִפֻּן הַפְּדִי', (נוֹסֵף עַל עֲנִיָּן הַפְּדִי'. מִלְחָמָה כָּלָל וְכָלָל וַע"ד. שְׁאֵמֶתִית עֲנִיָּן הַשָּׁלוֹם הוּא שָׂאִין לוֹ מִנְגִּיד כָּלָל, וּמִבְּאֵר שֶׁם. שֶׁכָּל הַגּוֹיִם הָיוּ בְּטִלִּים אֵלָיו, שְׁהִי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה גַם כְּשֶׁבָּפִעַל אֵינָם לוֹחֲמִים, דְּכָל זְמַן שִׁישׁ לוֹ מִנְגִּידִים, וְלִכְאוּרָה הַכּוֹנֵנָה אֵין זֶה אֲמִיתִית עֲנִיָּן, עֲמוֹ (מִפְּנֵי שֶׁנֶּפֶל עֲלֵיהֶם אֵימָתוֹ וּפְחָדוֹ וְכִי"ב, כִּי כְּשִׁישְׁנָם מִנְגִּידִים יֵשׁ אֶפְשָׁרוֹת וּנְתִינָת מְקוֹם לְמִלְחָמָה. הַשָּׁלוֹם) אֵלָּא, וְאֲמִיתִית עֲנִיָּן הַשָּׁלוֹם הוּא (לֹא רַק שֶׁבָּפִעַל לֹא יִשְׁנָה מִלְחָמָה. שָׂאִין גַּם) אֶפְשָׁרוֹת וּנְתִינָת מְקוֹם לְמִלְחָמָה שֶׁלֹּכֵן נִקְרָא בְּשֵׁם שְׁלֹמֹה, וְזֶהוּ שֶׁעֲנִיָּן הַשָּׁלוֹם הִי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה דּוֹקָא כִּי כָּל הַגּוֹיִם נִתְּבַטְלוּ לְגַבִּי שְׁלֹמֹה (מִצַּד עוֹצֵם, כִּי שָׁלוֹם הִי' בְּיָמָיו אֲזַי הוּא), וְכִשְׁהַמְנִיג

c'est lorsque l'opposant s'annule (ce qui ne laisse aucune place à un combat) qu'existe la paix véritable. C'est le sens de ce que HaKadoch Barou'h Hou, dit à David HaMélekh (lorsqu'il voulut bâtir le Beth HaMikdash) : « Tu ne bâtiras pas de maison à Mon Nom, car tu es un homme de guerres. » Il en fut ainsi bien qu'à ce moment-là (lorsque David voulut bâtir le Beth HaMikdash), il connût une situation de repos, puisque « Hachem lui avait accordé le repos tout autour, face à tous ses ennemis ». Mais le repos de David venait de ce qu'il avait remporté toutes les guerres, non de ce que ses ennemis s'étaient annulés. Et puisque de son temps il restait encore des opposants (et que la guerre avait encore une place), ce n'était pas le repos et la paix véritables. Tel est le sens de « Il a délivré en paix mon âme » : la délivrance en paix, c'est que l'opposant s'annule, comme il en fut aux jours de Chlomo. Il poursuit dans le maamar : le sens véritable de « Il a délivré en paix mon âme », c'est que ceux qui étaient auparavant des ennemis et des opposants deviennent des amis. Cela dépasse même la paix qui régnait aux jours de Chlomo. En effet, la paix des jours de Chlomo venait de ce que tous s'annulaient sous l'effet de la révélation de la lumière (mais ils n'étaient pas transformés), alors que la paix véritable (que même le...

« **Il a délivré en paix** mon âme du combat [qui m'était livré], car nombreux étaient ceux qui étaient avec moi. »

Le Rabbi a prononcé ce maamar en 5746 [1986], pour 'Hag HaGuéoula, la fête de la guéoula (la délivrance) de l'Admour HaEmsaï, sorti de prison le Youd Kislev 5587 [1826]. Il part d'un passouk des Tehilim.

« **Il a délivré en paix** mon âme du combat [qui m'était livré], car nombreux étaient ceux qui étaient avec moi. » On sait qu'au-delà du sens simple, selon lequel David a prononcé ce passouk à propos de sa propre délivrance (HaKadoch Barou'h Hou, l'ayant délivré des guerres qui s'étaient abattues sur lui), ce passouk fait aussi allusion à la délivrance de plusieurs

מתבטל (שאז אין נתינת מקום שלחום), גדולתו. אמיתית ענין השלום וזהו שאמר הקב"ה לדוד המלך (פְּשָׁרָה לְבָנוֹת בֵּית הַמִּקְדָּשׁ) לֹא הָגַם שָׁאֵז (פְּשָׁרָה דָּוִד, תְּבִנָּה בֵּית לְשָׁמִי כִּי אִישׁ מִלְחָמוֹת אָתָּה, וְה' הִנִּיחַ לוֹ מִסָּבִיב מְכָל אוֹיְבָיו, לְבָנוֹת בֵּיהֶמ"ק) הִ' בְּמַצֵּב שֶׁל מְנוּחָה. וְלֹא שְׁאוּיָבִיו נִתְבַּטְּלוּ, כִּי הַמְנוּחָה דָּוִד בָּאָה ע"י שְׁנֵצֶחַ כָּל הַמִּלְחָמוֹת אֵין זֶה, וְכִיֹּן שְׁבִימִי נִשְׁאָרוּ עַדִּין מְנַגְדִּים (וְיֵשׁ נִתְיֵנָת מְקוֹם שְׁלִיחָמו ' דַּעֲנֵן הַפְּדִי, וְזֶה פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי. אִמִּיתִית הָעֲנֵן דְּמְנוּחָה וְשָׁלוֹם. כְּמוֹ שֶׁהִ' בִּימֵי שְׁלֹמֹה, בְּשָׁלוֹם הוּא שְׁהִמְנִיגַד מִתְבַּטֵּל, שְׁאִמִּיתִית הָעֲנֵן דְּפְדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא, וּמִמְשִׁיךְ בְּהַמְאָמֵר. שְׁאֵלוֹ שֶׁהָיוּ מְקוֹדֵם שׁוֹנְאִים וּמְנַגְדִּים הֵם נַעֲשִׂים אוֹהֲבִים ' שְׁהִשְׁלֹם שֶׁהִ', דַּעֲנֵן זֶה הוּא לְמַעַלָּה גַם מִהִשְׁלֹם שֶׁהִ' בִּימֵי שְׁלֹמֹה בִּימֵי שְׁלֹמֹה הוּא שְׁכָלֵם נִתְבַּטְּלוּ מִצַּד הַגִּילּוּי אוֹר (אֲבָל לֹא נִהְפְּכוּ ' וְאִמִּיתִית עֲנֵן הַשָּׁלוֹם (שְׁגַם ה)

פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי מְקָרֵב לִי כִּי בְּרַבִּים הָיוּ עַמִּדִי

פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי מְקָרֵב לִי כִּי בְּרַבִּים הָיוּ עַמִּדִי, וְיָדוּעַ, דְּנוֹסָף לְפִשְׁטוֹת הָעֲנֵן שְׁפָסוּק זֶה אָמַר דָּוִד בְּנוֹגֵעַ לַהַפְדִּי שְׁלוֹ, שֶׁהִקְב"ה פְּדָה

tsadikim. À plus forte raison fait-il allusion à la délivrance des tsadikim qui ont dit ce passouk au moment où ils furent délivrés.

אותו מהמלחמות שבאו עליו, מרומז בפסוק זה גם הפדי' של כמה צדיקים, ומכ"ש הפדי' של צדיקים שאמרו פסוק זה בעת שנפדו.

Au sens simple, David HaMélekh parle de sa propre délivrance : Hachem l'a sauvé des guerres qui l'assaillaient. Mais le passouk évoque aussi la délivrance de plusieurs tsadikim. Il fait donc assurément allusion à la délivrance des tsadikim qui l'ont dit au moment même où ils étaient délivrés.

Notons que, lors des trois guéoulot des Rebbeïm précédents — la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, celle de l'Admour HaEmsaï le 10 Kislev, et celle de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz —, chacun de ceux qui furent délivrés a dit ce passouk le jour même où il fut libéré.

ולהעיר, שבכל ג' הגאלות דרבותינו נשיאינו – גאלת אדמו"ר הַזֶּקֶן ב"ט כסֵּלוֹ, גאלת אדמו"ר האמצעי ב"ד כסֵּלוֹ, וגאלת כ"ק מו"ח אדמו"ר ב"ב תמוז – אמרו בעלי הגאולה פסוק זה ביום שנגאלו.

C'est le cas des trois délivrances des Rebbeïm de 'Habad : celles de l'Admour Hazakène le Youd-Tèt Kislev, de l'Admour HaEmsaï le Youd Kislev et du Rabbi précédent le Youd-Beth Tamouz.

Pour ce qui est de la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, on connaît ce qu'il écrit lui-même dans son Iguérèt HaKodech : « Lorsque je lisais dans le livre de Tehilim le passouk : “Il a délivré en paix mon âme...”, je suis sorti en paix, de par Hachem-Chalom. »

בנוגע לגאלת אדמו"ר הַזֶּקֶן ב"ט כסֵּלוֹ ידוע מ"ש אדמו"ר הַזֶּקֶן באגרת הקודש שלו, כְּשֶׁקִרִיתִי ב"ס' תהלים בפסוק פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי כו' יצאתי בשלום מה' שָׁלוֹם.

Pour l'Admour Hazakène, il l'écrit lui-même dans l'Iguérèt HaKodech : c'est en lisant ce passouk qu'il est sorti en paix.

Pour ce qui est de la guéoula de l'Admour HaEmsaï le 10 Kislev : on sait que les Rebbeïm précédents récitaient la portion de Tehilim telle qu'elle est répartie entre les jours du mois. Or le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion mensuelle de Tehilim du dixième jour du mois. Il a donc dit ce passouk le jour même de sa guéoula (le 10 Kislev).

בנוגע לגאלת אדמו"ר האמצעי ב"ד כסֵּלוֹ, ידוע שרבותינו נשיאינו היו אומרים שיעור תהלים כמו שנחלק לימי החודש, וכיון שהפסוק פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הוא בשעור תהלים החדשי יום העשירי לחודש, הרי שביום גאלתו (עשירי בכסֵּלוֹ) אמר פסוק זה.

Pour l'Admour HaEmsai, la preuve vient d'un usage. Les Rebbeïm récitaient chaque jour la portion de Tehilim fixée pour ce jour du mois, et notre passouk se trouve dans celle du dixième jour. Il l'a donc forcément dit le Youd Kislev.

Et pour ce qui est de la guéoula de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz : on connaît la coutume des Rebbeïm précédents, qui, en des temps et des situations particulières, ajoutaient la portion de Tehilim telle qu'elle est répartie entre les jours de la semaine (en plus de la portion mensuelle). Or, en l'année 5687 [1927] (l'année de l'arrestation et de la guéoula), le 12 Tamouz tombait le troisième jour de la semaine, et le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion hebdomadaire de Tehilim du troisième jour. On comprend donc que celui qui fut délivré du 12 Tamouz a dit ce passouk le jour de sa guéoula.

וּבְנוּגַע לְגֵאֻלַּת כ"ק מו"ח אדמו"ר בי"ב תמוז,
יְדוּעַ מְנַהֵג רַבּוֹתֵינוּ נְשִׂאֵינוּ שְׂבֻמִּים וּבְמִצְבִּים
מִיְחָדִים הָיוּ מוֹסִיפִים לוֹמַר הַשְּׁעוֹר תְּהִלִּים כְּמוֹ
שֶׁנֶּחֱלַק לִימֵי הַשָּׁבוּעַ (נוֹסֵף עַל שִׁיעוֹר תְּהִלִּים
הַחֲדָשִׁי), וְכִיּוֹן שֶׁהִקְבִּיעוֹת דִּי"ב תְּמוֹז בַּשָּׁנָה
תִּרְפ"ז (שָׁנָה הַמְּאָסָר וְהַגְּאוּלָּה) הִיָּתָה בְּיוֹם
הַשְּׁלִישִׁי בַּשָּׁבוּעַ וְהַפְּסוּק פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי
הוּא בַּשְּׁעוֹר תְּהִלִּים הַשָּׁבוּעִי דְּיוֹם הַשְּׁלִישִׁי
בַּשָּׁבוּעַ, מוֹבֵן, שֶׁבָּעַל הַגְּאוּלָּה דִּי"ב תְּמוֹז אָמַר
פְּסוּק זֶה בְּיוֹם גְּאֻלָּתוֹ.

Pour le Rabbi précédent, il faut une autre répartition. À certaines périodes, les Rebbeïm récitaient aussi la portion de Tehilim répartie sur les jours de la semaine. L'année de son arrestation, le Youd-Beth Tamouz tombait un mardi, et notre passouk fait partie de la portion du mardi. Dans la note 8, le Rabbi relève que le Youd-Tèt Kislev tombait lui aussi un mardi. Cela explique que l'Admour Hazakène ait dit ce passouk ce jour-là.

Il est expliqué ailleurs que le lien de la guéoula du 10 Kislev avec le passouk « Il a délivré en paix mon âme » est (sous un certain aspect) plus fort encore que celui des guéoulots du 19 Kislev et du 12 Tamouz avec ce passouk. En effet, puisque ce passouk se trouve dans la portion de Tehilim du dixième jour du mois, son lien avec [la guéoula du] 10 Kislev est souligné chaque année, sans exception.

וּמִבְּאֵר בַּמֶּק"א, שֶׁהַשִּׁיכוֹת דְּגֵאֻלַּת יו"ד כֶּסֶּלֹו
לְפָסוּק פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הִיא (בְּעֵנִין אֶחָד)
עוֹד יוֹתֵר מֵהַשִּׁיכוֹת דְּגֵאֻלַּת י"ט כֶּסֶּלֹו וִי"ב
תְּמוֹז לְפָסוּק זֶה, דְּכִיּוֹן שֶׁפְּסוּק זֶה הוּא בַּשְּׁעוֹר
תְּהִלִּים דְּיוֹם הָעֶשְׂרִי לַחֹדֶשׁ, הָרִי הַשִּׁיכוֹת
דְּפָסוּק זֶה לְ[הַגְּאוּלָּה ד'] יו"ד כֶּסֶּלֹו הִיא מְדֻגָּשֶׁת
בְּכָל שָׁנָה וְשָׁנָה.

Sous un certain aspect, ce passouk est encore plus lié au Youd Kislev, comme l'explique le Rabbi dans les Likouteï Si'hot. Chaque année, le Youd Kislev, on récite la portion du dixième jour. Le Youd-Tèt Kislev et le Youd-Beth Tamouz ne retrouvent ce passouk que les années où ils tombent un mardi. La qualité propre du Youd Kislev ne sera expliquée qu'à la fin du maamar. Pour y parvenir, le Rabbi se tourne vers le maamar de l'Admour HaEmsai sur ce même passouk.

2) Or, on connaît l'explication que donne le héros de la guéoula dans son maamar qui s'ouvre par ces mots (imprimé dans son livre Chaaré Téhouva) : ce que souligne le passouk « Il a délivré en paix mon âme », c'est (outre la délivrance elle-même) la manière dont s'opère la délivrance : une délivrance en paix, sans aucune guerre, absolument aucune.

Dans ce maamar, publié dans Chaaré Téhouva, l'Admour HaEmsaï relève que le passouk ne dit pas seulement qu'il y a eu délivrance. Il en dit la manière : « dans la paix », c'est-à-dire « sans aucun combat, absolument aucun ».

Il y explique que la paix véritable consiste à n'avoir aucun opposant. C'est ce qui se passa aux jours de Chlomo, où toutes les nations étaient batel [annulées] devant lui.

Pour lui, la paix véritable suppose qu'il n'y ait plus aucune opposition. Ce fut le cas sous le roi Chlomo, quand toutes les nations étaient « annulées » devant lui, c'est-à-dire entièrement impuissantes.

Le sens semble être le suivant : tant qu'on a des opposants, même s'ils ne nous combattent pas dans les faits (parce que la crainte et la terreur qu'on leur inspire les a saisis, ou pour une raison semblable), ce n'est pas encore la paix véritable. Car là où existent des opposants, la guerre reste possible, elle garde sa place. La paix véritable, c'est (non seulement qu'il n'y ait pas de guerre dans les faits, mais) qu'il n'y ait (même) plus de possibilité ni de place pour la guerre.

Pourquoi exiger autant ? Un ennemi qui ne combat pas, par peur ou pour une autre raison, reste un ennemi, et le conflit reste possible. La paix véritable ne dépend pas des circonstances : la guerre n'y a même plus de place. D'où l'exemple de l'époque de Chlomo.

C'est pourquoi la paix n'exista qu'aux jours de Chlomo précisément, et c'est pour cela qu'il fut nommé Chlomo, car il y eut la paix [chalom] en ses jours. Toutes les nations s'annulèrent en effet devant Chlomo (en raison de son immense grandeur). Or,

(ב) וְהָיָה יָדוּעַ הַבִּיאוּר דְּבַעַל הַגְּאוּלָּה בְּמֵאמָרוֹ ד"ה זֶה (שְׁנִדְפָּס בְּסִפְרוֹ שְׁעָרֵי תְּשׁוּבָה), שֶׁהַדְּגֻשָּׁה בְּהַכָּתוּב פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הִיא (נוֹסֵף עַל עֲנֵן הַפְּדִי, גַּם) בְּאִפְּן הַפְּדִי, שֶׁהַפְּדִי הִיא בְּשָׁלוֹם בְּלֹא מִלְחָמָה כָּלֵל וְכָלֵל.

וּמִבְּאֵר שָׁם, שְׁאֲמַתִּית עֲנֵן הַשָּׁלוֹם הוּא שְׂאִין לוֹ מְנַגֵּד כָּלֵל. וְע"ד שֶׁהִי בִימֵי שְׁלֹמֹה, שְׁכָּל הַגּוֹיִם הָיוּ בְּטִלִּים אֵלָיו.

וְלִכְאוּרָה הַכּוּוֹנָה, דְּכָל זְמַן שִׁישׁ לוֹ מְנַגֵּדִים, גַּם כְּשֶׁבִּפְעַל אֵינָם לוֹחֲמִים עִמּוֹ (מִפְּנֵי שְׁנִפְּל עֲלֵיהֶם אִימָתוֹ וּפְחָדוֹ וְכוּ"ב), אֵין זֶה אֲמִיתִית עֲנֵן הַשָּׁלוֹם. כִּי כְּשִׁישָׁנָם מְנַגֵּדִים יֵשׁ אִפְּשָׁרוֹת וְנִתְיַנֵּת מְקוֹם לְמִלְחָמָה, וְאֲמִיתִית עֲנֵן הַשָּׁלוֹם הוּא (לֹא רַק שְׁבִיפּוּעַל לֹא יִשְׁנֶה מִלְחָמָה, אֲלֹא) שְׂאִין (גַּם) אִפְּשָׁרוֹת וְנִתְיַנֵּת מְקוֹם לְמִלְחָמָה.

וְזֶהוּ שֶׁעֲנֵן הַשָּׁלוֹם הִי בִימֵי שְׁלֹמֹה דְּוָקָא, שְׁלָכָן נִקְרָא בְּשֵׁם שְׁלֹמֹה, כִּי שָׁלוֹם הִי בִימֵיו, כִּי כָּל הַגּוֹיִם נִתְבַּטְּלוּ לְגִבִּי שְׁלֹמֹה (מִצַּד עוֹצֵם

lorsque l'opposant s'annule (et qu'il n'y a donc plus de place pour qu'il combatte), c'est alors la paix véritable.

גְּדוּלְתוֹ), וְכִשְׁהִמְנִיגַד מִתְבַּטֵּל (שָׁאֵז אֵין נְתִינָה מְקוֹם שְׁלָחוֹם), אֵז הוּא אֲמִיתִית עֲנִין הַשָּׁלוֹם.

Le nom de Chlomo est apparenté à chalom, la paix, car la paix devait régner en ses jours. Devant son immense grandeur, les nations étaient annulées : on ne pouvait plus les tenir pour des ennemies, et la guerre n'était plus possible. Cela éclaire aussi ce que Hachem répondit à David quand celui-ci voulut bâtir le Beth HaMikdash.

C'est aussi pourquoi HaKadoch Barou'h Hou, dit à David HaMélekh (lorsqu'il voulut bâtir le Beth HaMikdash) : « Tu ne bâtiras pas de maison à Mon Nom, car tu es un homme de guerres. » Pourtant, à ce moment-là (lorsque David voulut bâtir le Beth HaMikdash), il connaissait le repos : « Hachem lui avait donné le repos de tous ses ennemis alentour. » Mais le repos de David était venu de ce qu'il avait remporté toutes les guerres, non de ce que ses ennemis s'étaient annulés.

וְזֶהוּ שֶׁאָמַר הַקֹּב"ה לְדָוִד הַמֶּלֶךְ (כְּשֶׁרָצָה לְבָנוֹת בַּיִת הַמִּקְדָּשׁ) לֹא תִבְנֶה בַּיִת לְשְׁמִי כִי אִישׁ מִלְחָמוֹת אָתָּה, הִגַּם שָׁאֵז (כְּשֶׁרָצָה דָּוִד לְבָנוֹת בֵּיהֶמ"ק) הִי' בְּמַצֵּב שֶׁל מְנוּחָה, וְהַ הִנִּיחַ לוֹ מִסְבִּיב מְכָל אוֹיְבָיו, כִּי הַמְנוּחָה דְּדָוִד בָּאָה ע"י שְׁנֵצַח כָּל הַמִּלְחָמוֹת, וְלֹא שֶׁאוֹיְבָיו נִתְבַּטְּלוּ.

Hachem refuse que David bânisse, parce qu'il est « un homme de guerre ». Le repos régnait pourtant alors. Mais David le devait à ses victoires : ce repos ne tenait qu'aux circonstances, et ses ennemis n'étaient pas annulés devant lui.

Puisque, en ses jours, des opposants subsistaient encore (et qu'il y avait donc place pour qu'ils combattent), ce n'était pas le repos ni la paix véritables. Tel est le sens de « Il a délivré en paix mon âme » : la délivrance en paix, c'est l'annulation de l'opposant, comme ce fut le cas aux jours de Chlomo.

וְכִיֵּן שֶׁבִּימֵי נִשְׁאָרוּ עֲדֵיין מְנַגְדִּים (וְיֵשׁ נְתִינָה מְקוֹם שְׁלִיחָמוֹ), אֵין זֶה אֲמִיתִית הָעֲנִין דְּמְנוּחָה וְשָׁלוֹם. וְזֶהוּ פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי, דְּעֲנִין הַפְּדִי בְּשָׁלוֹם הוּא שֶׁהִמְנִיגַד מִתְבַּטֵּל, כְּמוֹ שֶׁהִי בִּימֵי שְׁלֵמָה.

Ses ennemis existant encore, la guerre restait possible, et ce n'était pas la paix véritable. Celle-ci exige que l'ennemi soit annulé, comme sous Chlomo. L'Admour HaEmsaï décrit ensuite un degré plus haut encore.

Le maamar poursuit : le sens véritable de « Il a délivré en paix mon âme », c'est que ceux qui étaient auparavant des ennemis et des opposants deviennent des amis.

וּמִמְשִׁיךְ בְּהַמְאָר, שֶׁאֲמִיתִית הָעֲנִין דְּפְדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הוּא, שֶׁאֵלּוֹ שֶׁהָיוּ מְקוֹדֵם שׁוֹנְאִים וּמְנַגְדִּים הֵם נַעֲשִׂים אוֹהֲבִים.

Dans la paix ultime, les anciens ennemis deviennent des amis.

Cela dépasse même la paix qui régnait aux jours de Chlomo. La paix des jours de Chlomo consistait en ce que tous s'annulaient sous l'effet de la révélation de la lumière [Or] (sans pour autant être transformés en sainteté). La paix véritable (où l'opposant lui-même se transforme en sainteté) se réalisera à l'avenir, comme il est dit : « Alors Je transformerai la langue des peuples en une langue claire... afin qu'ils Le servent d'une même épaule. »

דְּעֵנִין זֶה הוּא לְמַעַלָּה גַּם מִהַשָּׁלוֹם שֶׁהָיָה בְּיָמֵי שְׁלָמָה, שֶׁהַשָּׁלוֹם שֶׁהָיָה בְּיָמֵי שְׁלָמָה הוּא שְׂכָלָם נִתְבַּטְּלוּ מִצַּד הַגִּילוי אֹר (אֲבָל לֹא נִהְפְּכוּ לְקִדּוּשָׁה), וְאַמְתִּית עֲנִין הַשָּׁלוֹם (שֶׁגַּם הַמִּנְגִּיד נִהְפֶּה לְקִדּוּשָׁה) יֵהִי לְעֵתִיד לָבוֹא, כִּמְ"שׁ אֶזְ אֶהְפֹּךְ אֶל עַמִּים שְׂפָה בְּרוּרָה גו' לְעֵבְדוֹ שְׂכָם אֶחָד.

Ce degré dépasse même l'époque de Chlomo. Les nations s'effaçaient alors sous l'effet de la « lumière », la révélation de la sainteté, mais elles n'étaient pas transformées en sainteté. La paix où l'opposant lui-même devient sainteté ne viendra qu'au temps de Machia'h.

Quant au fait que David ait dit « Il a délivré en paix mon âme » [alors qu'en ses jours les opposants ne s'étaient pas annulés, et à plus forte raison ne s'étaient pas transformés en sainteté — chose qui n'exista pas même aux jours de Chlomo et ne se produira qu'à l'avenir],

וְמָה שֶׁאָמַר דָּוִד פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי [הַגַּם שְׂבִימִי לֹא נִתְבַּטְּלוּ הַמִּנְגִּידִים וּמִכְ"שׁ שֶׁלֹּא נִהְפְּכוּ לְקִדּוּשָׁה, דְּעֵנִין זֶה לֹא הָיָה אֶפִּילוֹ בְּיָמֵי שְׁלָמָה וִיחִי' רַק לַע"ל],

Une difficulté surgit. Cette paix véritable n'existait pas sous David. Elle a existé en partie sous Chlomo et ne sera complète qu'au temps de Machia'h. Or c'est David qui a dit ce passouk, à propos de sa propre situation ! Comment dire qu'il ne parle pas de son époque ?

le **maamar** de celui qui fut délivré explique que cela se rapporte à l'âme de David telle qu'elle sera dans le futur à venir.

מְבוֹאֵר בְּהַמָּאָר דְּבַעַל הַגְּאוּלָּה, שֶׁזֶה קָאִי עַל נַפְשׁ דָּוִד כְּמוֹ שִׁיחִי לַע"ל.

D'où la réponse de l'Admour HaEmtsai : à un niveau plus profond, le passouk parle de l'âme de David telle qu'elle sera au temps de Machia'h. Le Rabbi en dégage maintenant la portée.

Or, selon l'explication bien connue de l'enseignement de nos Sages, de mémoire bénie : « on fait payer l'homme avec son consentement et sans son consentement » (et de même l'explication de l'ex-

וּע"פ הַיְדוּעַ בְּפִירוּשׁ מֵאָמַר רז"ל לְנִפְרָעִין מִן הָאָדָם מִדַּעְתּוֹ וְשֶׁלֹּא מִדַּעְתּוֹ (וְעַד"ז בְּפִירוּשׁ לְשׁוֹן הַמִּשְׁנָה דִּין וְחֻשְׁבוֹן), דְּכֹאֲשֶׁר אָדָם אוֹמֵר

pression de la Michna « jugement et compte » —, lorsqu'un homme prononce le verdict d'un autre, il le prononce par là aussi sur lui-même.

פֶּסֶק דִּינוֹ שֶׁל אָדָם אַחֵר הוּא פּוֹסֵק בְּזֶה גַם עַל עַצְמוֹ,

Il s'appuie sur une parole des Pirkei Avot : Hachem fait payer l'homme « à son su ou à son insu ». Au sens simple, cela veut dire que l'homme comprend ou non que la punition découle de ses actes. À un niveau plus profond, quand un homme doit être jugé, Hachem lui fait voir quelqu'un d'autre commettre la même faute. Il juge cet autre en connaissance de cause, et ce verdict lui est appliqué sans qu'il s'en rende compte. Le Rabbi lit de même l'expression « jugement et compte ». L'ordre semble inversé, puisqu'on rend des comptes avant que tombe le jugement. Mais l'homme porte d'abord un « jugement » sur autrui, et son propre « compte » est ensuite établi sur ce modèle. En somme, qui juge un autre se juge lui-même. Le Rabbi applique ce principe à l'Admour HaEmtsai.

Dès lors, le verdict prononcé par l'Admour HaEmtsai dans son maamar qui s'ouvre par « Il a délivré en paix mon âme », à savoir que ces mots signifient l'annulation de l'opposant (comme la paix des jours de Chlomo), et plus encore, sa transformation en ami (comme la paix qui régnera à l'avenir) — est aussi un verdict sur le « Il a délivré en paix mon âme » de sa propre guéoula, la guéoula du 10 Kislev [et l'on en comprend autant pour le « Il a délivré en paix mon âme » de la guéoula du 19 Kislev et de celle du 12 Tamouz]. La paix que portent ces guéoulot, c'est donc que l'opposant s'annule, et plus encore, qu'il se transforme en ami.

הַרִי פֶּסֶק דִּינוֹ שֶׁל אַדְמוֹר הָאֶמְצָעִי בְּמַאמְרוֹ ד"ה פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי, דְּפִרוּשׁ פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הוּא שְׁהִמְנִיג מִתְבַּטֵּל (כְּהַשְׁלוֹם שֶׁהִי בִימֵי שְׁלָמָה), וִיתִירָה מְזוּ, שְׁהִמְנִיג נְהַפְךָ לְאוֹהֵב (כְּהַשְׁלוֹם שִׁיחִי לַע"ל), הוּא פֶּסֶק דִּינוֹ גַם בְּנוֹגֵעַ לְעֵנִין פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי שְׁבִהֲגָאוּלָה שֶׁלוֹ – גָּאֻלָּה דִּיו"ד כֶּסֶלֹ, [וּמְזָה מוֹבֵן גַם בְּנוֹגֵעַ לְעֵנִין פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי שְׁבִהֲגָאוּלָה דִּי"ט כֶּסֶלֹ וּבִהֲגָאוּלָה דִּי"ב תַּמּוּז], דְּעֵנִין הַשְׁלוֹם שְׁבִנְאוּלוֹת אֵלוֹ הוּא, שְׁהִמְנִיג מִתְבַּטֵּל, וִיתִירָה מְזוּ, שֶׁהוּא נְהַפְךָ לְאוֹהֵב.

L'Admour HaEmtsai a expliqué que la paix du passouk est l'annulation de l'ennemi (comme sous Chlomo), et même sa transformation en ami (comme au temps de Machia'h). Ce faisant, il a aussi « jugé » sa propre délivrance du Youd Kislev, et par extension celles du Youd-Tèt Kislev et du Youd-Beth Tamouz. La paix de ces délivrances est donc le plus haut degré : l'ennemi y est annulé, et il devient même un ami.

3) Or, selon son sens simple, le passouk « Il a délivré en paix mon âme » signifie que David parlait de sa propre délivrance, telle qu'elle se produit dans ce monde-ci : cette délivrance s'est faite en paix. Il faut donc comprendre quel rapport, quel lien existe entre l'explication du maamar, selon laquelle les mots de

ג) וְהִנֵּה פִּירוּשׁ הַכָּתוּב פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי בְּפִשְׁטוֹת הוּא, שְׁדוּד אָמַר זֶה עַל הַפְדִּי שֶׁלוֹ כְּמוֹ שֶׁהוּא בְּעוֹלָם הָזֶה, שְׁפָדִי זֶה הִיא בְּשָׁלוֹם. וְצָרִיךְ לְהַבִּין הַקָּשֶׁר וְהַשְׁיִיכוֹת דְּהַפְּרוּשׁ

David « Il a délivré en paix mon âme » se rapportent à son âme telle qu'elle sera à l'avenir, et le sens simple, selon lequel la délivrance de David, dès maintenant, fut une délivrance en paix.

Or, selon le sens simple, le passouk « Il a délivré en paix mon âme » signifie que David parle de sa propre délivrance, telle qu'elle a lieu dans ce monde-ci : cette délivrance-là se fait en paix. Il reste donc à comprendre ce qui relie deux explications. Selon celle du maamar, les mots de David « Il a délivré en paix mon âme » portent sur l'âme de David telle qu'elle sera dans le futur à venir. Selon l'explication simple, la délivrance actuelle de David était une délivrance en paix.

שְׁבַה־מֵאֲמָר דָּוִד שֶׁאָמַר דָּוִד פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי קָאִי עַל נַפְשׁ דָּוִד כְּמוֹ שִׁיחִי לַע"ל, עִם הַפְּרוּשׁ הַפְּשוּט, שֶׁפְּדִית דָּוִד עֲכָשְׁיוּ הִיְתָה פְּדִי בְּשָׁלוֹם.

(ג) וְהִנֵּה פִירוּשׁ הַכָּתוּב פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי בְּפִשְׁטוּת הוּא, שֶׁדָּוִד אָמַר זֶה עַל הַפְּדִי שְׁלוֹ כְּמוֹ שֶׁהוּא בְּעוֹלָם הַזֶּה, שֶׁפְּדִי זֶה הִיא בְּשָׁלוֹם. וְצָרִיךְ לְהַבִּין הַקָּשֶׁר וְהַשְׁיִיכוֹת דִּהְפְּרוּשׁ שְׁבַה־מֵאֲמָר דָּוִד שֶׁאָמַר דָּוִד פְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי קָאִי עַל נַפְשׁ דָּוִד כְּמוֹ שִׁיחִי לַע"ל, עִם הַפְּרוּשׁ הַפְּשוּט שֶׁפְּדִית דָּוִד עֲכָשְׁיוּ הִיְתָה פְּדִי בְּשָׁלוֹם.

Au sens littéral, David parle de la paix venue après ses victoires. Au sens profond, le passouk désigne son âme au temps de Machia'h et une paix où les ennemis deviennent des amis. Première question : c'est un principe, toutes les explications d'un même passouk sont liées entre elles. Quel lien unit ces deux lectures, qui semblent se contredire ?

On peut proposer l'explication suivante, à partir de ce qu'écrit le Rambam : la paracha de Bilam parle des deux Machia'h, le premier Machia'h, qui est David, et le dernier Machia'h, qui se lèvera parmi ses descendants.

וַיֵּשׁ לֹאמַר הַבִּיאֹר בְּזֶה, ע"פ מ"ש הרמב"ם דְּבִפְרָשַׁת בְּלָעַם מְדַבֵּר בְּשְׁנֵי הַמְּשִׁיחִים, בְּמִשְׁיַח הָרִאשׁוֹן שֶׁהוּא דָּוִד וּבְמִשְׁיַח הָאַחֲרוֹן שֶׁעוֹמֵד מִבְּנָיו.

Le Rabbi part du Michné Torah du Rambam. La prophétie de Bilam y parle des « deux Machia'h » : le premier, David, et le dernier, qui sera son descendant. Mais pourquoi appeler David « Machia'h » ? Ce nom ne revient-il pas au seul dernier ?

On peut dire que David est appelé « premier Machia'h » pour la raison suivante : tout ce qui se réalisera par le roi Machia'h (le dernier Machia'h) a commencé par David, le premier Machia'h. Seulement, l'achèvement et la perfection de toutes ces choses viendront du dernier Machia'h, qui se lèvera parmi les descendants de David.

וַיֵּשׁ לֹאמַר, דִּהְטַעַם עַל זֶה שֶׁדָּוִד נִקְרָא בְּשֵׁם מְשִׁיחַ הָרִאשׁוֹן הוּא, לְפִי שֶׁכָּל הָעֲנִינִים שִׁיחִיו ע"י מֶלֶךְ הַמְּשִׁיחַ (מְשִׁיחַ הָאַחֲרוֹן), הִתְחַלְתָּם הִיְתָה ע"י דָּוִד, מְשִׁיחַ הָרִאשׁוֹן. אֲלָא שֶׁהִגְמֵר וְהַשְׁלִימוֹת שְׁלָהֶם יְהִי ע"י מְשִׁיחַ הָאַחֲרוֹן שֶׁעוֹמֵד מִבְּנָיו שֶׁל דָּוִד.

C'est que tout ce qu'accomplira le dernier Machia'h a commencé avec David. Le dernier en apportera l'achèvement.

Sur cette base, on peut expliquer le lien entre les deux explications du passouk « Il a délivré en paix mon âme ». Dans sa dimension intérieure [pni-miyout], la délivrance actuelle de David était, elle aussi, une délivrance en paix. Autrement dit, ses adversaires furent annulés (et non pas seulement ils ne le combattirent pas), et bien plus, ils devinrent ses amis. Seulement, chez David, cela restait intérieur et voilé. Dans le futur à venir se révélera la dimension intérieure de la délivrance de l'âme de David : une délivrance en paix.

ועפ"ז יש לבאר הקשר דשני הפירושים בפסוק פדה בשלום נפשי, שבפנימיות, גם הפדי' דדוד עכשיו היתה פדי' בשלום. היינו שנתבטלו המנגדים (ולא רק שלא לחמו עמו) ויתירה מזו שנהפכו לאוהבים. אלא שבדוד הי' זה בפנימיות ובהעלם, ולע"ל תתגלה הפנימיות דפדית נפש של דוד, שהיא פדי' בשלום.

Voici la réponse à la première question. La paix véritable a, elle aussi, commencé avec David. L'annulation des ennemis et leur transformation en amis étaient déjà présentes dans sa délivrance, mais de façon voilée. Elles ne se révéleront qu'avec Machia'h. Les deux lectures se rejoignent donc : le sens simple décrit la forme voilée, le sens profond la forme révélée. Cela éclaire d'un jour nouveau le Youd Kislev.

Cela permet de mieux comprendre encore la grandeur de la guéoula de Youd Kislev. On dit d'elle qu'elle est une « délivrance en paix », sans ajouter qu'elle prépare le « Il a délivré en paix » du futur à venir, ni rien de semblable. On en déduit que la paix qu'elle contient [l'adversaire s'annule, et bien plus, il devient un ami] est (aussi) révélée.

ועפ"ז יובן עוד יותר גודל העילוי דהגאולה דיו"ד כסלו, דמזה שאומרים עלי' שהיא פדי' בשלום (בלי הוספת הסברה שהיא הכנה לפדה בשלום דלע"ל, וכיו"ב), מוכח, דענין השלום שבה [שהמנגד מתבטל, ויתירה מזו שנהפך לאוהב] הוא (גם) בגילוי.

Puisque la paix ultime peut exister à l'état caché, on aurait pu croire qu'au Youd Kislev elle n'était que cachée. Or l'Admour HaEmtsai en parle sans réserve, sans en faire une simple « préparation » au temps de Machia'h. La paix du Youd Kislev est donc (aussi) révélée : l'ennemi y est annulé, et même changé en ami. Reste à comprendre d'où ce jour tient ce pouvoir.

Or, on sait que le chabbat et le yom tov demandent une préparation la veille, le jour qui les précède : la veille du chabbat et la veille du yom tov. Pour ce qui nous occupe, la fête de la guéoula de Youd Kislev : la veille de Youd Kislev [où se fait la préparation à Youd

ד) והנה ידוע דשבת ויום טוב צריכים הכנה ביום שלפניהם – ערב שבת וערב יום טוב. ובנוגע לענינו, חג הגאולה יו"ד כסלו – הערב

Kislev] est Tet Kislev, jour de la naissance et jour de la hilloula de celui dont c'est la guéoula [baal hagueoula].

דיו"ד כְּסֵלֹו [שְׁבוּ הוּא הַהֲכָנָה לְיו"ד כְּסֵלֹו] הוּא יוֹם הַתְּשִׁיעִי בְּכֶסֶלֹו, יוֹם הַהֲלָדָת וְיוֹם הַהִילּוּלָא דְבַעַל הַגְּאוּלָּה.

Le Rabbi pose un principe : Chabbat et Yom Tov se préparent la veille, Erev Chabbat ou Erev Yom Tov. Sans cette préparation, on ne peut pas accomplir les mitsvot du jour. Or la veille du Youd Kislev est le Tet Kislev, jour de naissance de l'Admour HaEmsaï et son yom hiloula, le jour de son décès. Une question se pose : il est mort après sa libération. Comment le jour de son décès peut-il préparer sa délivrance ?

Certes, la guéoula de Youd Kislev eut lieu en l'an 5587 [1826], un an avant la disparition [histalkout]. Mais « on fait rouler un mérite vers un jour méritant ». On peut donc dire que si le 9 Kislev a eu le mérite de devenir le jour de la hilloula de l'Admour HaEmsaï, c'est qu'il lui était déjà lié auparavant.

וְהַגֵּם שֶׁהֲגָאָה דְיו"ד כְּסֵלֹו הִתְהַבְּרָה בְּשָׁנָה תַּקפ"ז, שָׁנָה לְפָנֵי הַהֲסָתָלָקוֹת, מ"מ, כִּיּוֹן שֶׁמִּגְלָגְלִין זְכוֹת לְיוֹם זָכָאי, יֵשׁ לוֹמַר, דְּזוֹה שְׁיוֹם הַתְּשִׁיעִי בְּכֶסֶלֹו זָכָה לְהִיּוֹת יוֹם הַהִילּוּלָא שֶׁל אַדְמו"ר הָאֱמָצְעִי הוּא לְפִי שָׁגַם לְפָנֵי זֶה הִי שְׂיָה לְזוֹה.

La guéoula a bien eu lieu un an avant le décès. Mais Hachem « fait survenir les choses particulières un jour qui en a le mérite ». Si le 9 Kislev a mérité d'être son yom hiloula, c'est qu'il lui était déjà lié auparavant.

Dès lors, on peut dire ceci du jour de la guéoula [Youd Kislev] : le « Il a délivré en paix mon âme » qui s'y manifeste est à l'image du « Il a délivré en paix mon âme » qui viendra dans le futur à venir. Cette grandeur lui vient de ce que sa « veille » est le jour de la hilloula de celui dont c'est la guéoula.

וְעַפ"ז יֵשׁ לוֹמַר, שֶׁגֹּדֶל הָעִילּוּי דְיוֹם הַגְּאוּלָּה [יו"ד כְּסֵלֹו], שֶׁעֲנִין פְּדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי שְׁבוּ הוּא ע"ד הָעֲנִין דְּפְדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי שִׁיחִי לַע"ל, הוּא, לְפִי שֶׁ"עֶרֶב" שְׁלוּ הוּא יוֹם הַהִילּוּלָא דְבַעַל הַגְּאוּלָּה.

D'où la conclusion : le Youd Kislev atteint une paix semblable à celle de la venue de Machia'h parce qu'il est précédé du Tet Kislev, le yom hiloula. Deuxième question : comment le yom hiloula de l'Admour HaEmsaï permet-il au jour de sa délivrance d'atteindre ce degré ? Pour l'expliquer, le Rabbi analyse un autre maamar de l'Admour HaEmsaï.

Pour le comprendre, partons de ce qu'écrit celui dont c'est la guéoula dans son maamar qui commence par les mots « Pour comprendre la notion de la hilloula de Rachbi ». Si le jour de la disparition de

(ה) וְיוֹבֵן זֶה בְּהֻקְדָּם מ"ש בַּעַל הַגְּאוּלָּה בְּמֵאמְרוֹ ד"ה לְהַבִּין עֲנִין הַלּוּלָא דְרַשְׁב"י, דְּזוֹה שְׁיוֹם הַסִּתְלָקוֹת הַרַשְׁב"י נִקְרָא בְּשֵׁם הַלּוּלָא,

Rachbi est appelé hilloula, c'est que par Rachbi s'est faite la révélation de la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah].

הוא, לְפִי שַׁע"י רשב"י ה' הַגִּילּוּי דְּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה.

Ce maamar, « Lehavin inyan hiloula de Rachbi », explique pourquoi le jour du décès de Rabbi Chimon bar Yo'haï, l'auteur du Zohar, s'appelle hiloula, littéralement « noces ». C'est par lui que fut révélée la pnimiyout haTorah, la dimension intérieure de la Torah.

Il l'explique en partant de la parole de nos Sages, de mémoire bénie : « Ce monde-ci, que nous quittons [azlinan], ressemble à une maison de noces [hilloula]. » Par la descente des âmes ici-bas, dans ce monde-ci, se produit en elles la notion d'azlinan, c'est-à-dire « en marche » [mehalekhim].

וּמִבְּאֵר זֶה בְּהִקָּדִים מֵאֲרִז"ל הָאֵי עֵלְמָא דְאֲזִלִּין מִינֵי כְּבִי הַלּוּלָא דְמִיָּא, שַׁע"י יְרִידַת הַנְּשָׁמוֹת לְמַטָּה בַּעוּה"ו, הָאֵי עֵלְמָא, נַעֲשֶׂה בָּהֶם הָעֲנָן דְאֲזִלִּין, מִהֲלָכִים.

Pour relier les noces à la dimension intérieure de la Torah, l'Admour HaEmsaï part d'une parole de la Guemara. Rav Chmouel presse son élève de « saisir et manger, saisir et boire » toute la Torah et toutes les mitsvot possibles, car le monde que nous quittons passe aussi vite qu'une fête de noces. À un niveau plus profond, azlinan, « que nous quittons », se lit « qui nous fait aller » : c'est en descendant dans le monde physique que l'âme devient « celle qui va ». Pour le comprendre, il faut opposer « aller » à « se tenir ».

En effet, les âmes, telles qu'elles sont en haut, sont appelées « debout » [omdim], comme il est dit : « Vivant est Havayé, le Dieu d'Israël, devant qui je me suis tenu. » Et le Zohar dit : « Chaque âme se tenait dans sa forme devant le Roi saint. »

דְּהַנְּשָׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵן לְמַעַלָּה נֶק' עוֹמְדִים כַּמ"ש חֵי הוּי' אֱלֹקֵי יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר עֲמַדְתִּי לְפָנָיו, וּבִזְהַר אֵיתָא כָּל נִשְׁמָתָא וְנִשְׁמָתָא הוּא קִימָא בְּדִיוקְנָאָה קָמִי מַלְכָא קַדִּישָׁא.

Avant leur descente, les âmes sont appelées omdim, « ceux qui se tiennent », comme l'attestent un passouk et le Zohar.

Certes, en haut, les âmes sont sans cesse en élan et retour [ratso vachov], et elles montent ainsi d'élévation en élévation. Mais toutes leurs ascensions restent limitées : même les degrés les plus élevés (ceux où montent les âmes) sont soumis à la parole de la ligne de mesure [kav hamida]. C'est pourquoi on les appelle « debout ».

דְּהַגָּם שֶׁהַנְּשָׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵן לְמַעַלָּה הֵן תָּמִיד בְּרָצוּא וְשׁוּב, דַּעִי"ז הֵם עוֹלִים בְּעִלּוּי אַחֵר עִלּוּי, מ"מ, כִּיּוֹן שֶׁכָּל הָעֲלִיּוֹת שֶׁלָּהֶם הֵם בְּהִגְבָּלָה, דְּגָם הַמְדַּרְגּוֹת הַכִּי גְבוּהוֹת (שֶׁבָּהֶם הִיא עֲלִיַּית הַנְּשָׁמוֹת) הֵם ע"פ מֵאֲמַר קו הַמְּדָה, לְכֵן נֶק' בְּשֵׁם עוֹמְדִים.

Certes, là-haut, les âmes ne restent pas immobiles. Elles vont et viennent sans cesse, en ratso vachov. Dans la « course », elles s'approchent de Hachem et perdent le sentiment d'exister par elles-mêmes ; dans le « retour », elles reprennent conscience d'elles-mêmes. Elles montent ainsi de degré en degré. Mais tous ces degrés sont limités, soumis au kav hamida, la « ligne de mesure » : le principe de limite que Hachem a posé sur toute la création. Même en montant, les âmes « se tiennent » donc toujours dans le domaine de la limite.

Par leur descente ici-bas, les âmes deviennent « en marche » : l'ascension qu'elles accomplissent en descendant ici-bas est infinie et sans limite.

וע"י ירידת הנשמות למטה הם נעשים מהלכים, שהעלי' דהנשמות בירידתם למטה היא בבחינת א"ס ובל"ג.

En descendant dans le monde physique, où elles étudient la Torah et accomplissent les mitzvot, les âmes deviennent mehalkhim, « ceux qui marchent ». Les degrés qu'elles peuvent atteindre n'ont plus de limite.

Tel est le sens de « ce monde-ci, que nous quittons [azlinan] » : par elles-mêmes, les âmes sont « debout » ; en descendant dans « ce monde-ci », elles deviennent « en marche », azlinan.

וזהו האי עלמא דאלינן מיני', דהנשמות כמו שהם מצד עצמם הם עומדים, וע"י ירידתם בהאי עלמא, נעשים מהלכים, אזלינן.

D'où la lecture de la Guemara : les âmes qui « se tenaient » auparavant, ce monde physique les « fait aller ».

Et si c'est précisément par « ce monde-ci » que se produit l'azlinan, c'est que « ce monde-ci ressemble à une maison de noces ».

והטעם על זה שדוקא ע"י האי עלמא נעשה הענין דאלינן, הוא, כי האי עלמא כבי הלולא דמא.

S'il les fait aller, précise la suite de la phrase, c'est parce qu'il ressemble à une hiloula. Reste à voir en quoi.

Voici l'explication : l'âme et le corps sont à l'image de l'homme et de la femme. Chez l'homme et la femme au sens propre, l'union du masculin et du féminin [dekhar venoukva] (qui sont deux contraires) n'est possible que parce qu'est attirée en eux la force de l'Infini [koa'h ha-Ein Sof], qui les dépasse tous deux. Cette force qui est attirée en eux se révèle dans la procréation [car engendrer génération après génération, sans fin, ne relève pas de la nature des créa-

והענין הוא, דנשמה וגוף הם דוגמת איש ואשה. וכמו שבאיש ואשה כפשוטם, בכדי שיהי' היחוד דדכר ונקבא (שהם שני הפכים) הוא ע"י שנמשך בהם כח הא"ס שלמעלה משניהם, וכח זה שנמשך בהם מתגלה בענין ההולדה [דענין להוליד דור אחר דור עד אין

tures, qui sont limitées, mais de la force de l'Infini, qui dépasse la nature des créatures et qui est attirée par le mariage],

שִׁיעוֹר הוּא לֹא מִצַּד גָּדֵר הַנִּבְרָאִים שֶׁהֵם בְּעָלִי גָבוּל, אֲלֵא מִצַּד כַּח הָא"ס שֶׁלְמַעֲלָה מְגִדֵּר הַנִּבְרָאִים שֶׁנִּמְשָׁךְ ע"י נִשְׁוֹאִין],

L'âme et le corps sont comparés à l'homme et à la femme. Ces deux opposés ne s'unissent que grâce à la force de l'Eïn Sof, l'Infini, l'essence de la Divinité. Attirée en eux, cette force les dépasse tous deux. Elle se manifeste dans la capacité d'avoir des enfants, car engendrer sans fin, de génération en génération, dépasse les capacités finies de la création. Le Rabbi applique ce schéma à l'âme et au corps.

de même pour l'âme et le corps, qui sont à l'image de l'homme et de la femme : la jonction et l'union de l'âme et du corps, qui sont deux contraires, ne sont possibles que par l'épanchement de la force de l'Infini.

עד"ז הוּא בְּנִשְׁמָה וְגוֹף שֶׁהֵם דּוֹגְמַת אִישׁ וְאִשָּׁה, שֶׁבְּכָדִי שִׁיּוּכָל לְהִיּוֹת הַחִיבוּר וְהִיחּוּד דְּנִשְׁמָה וְגוֹף שֶׁהֵם שְׁנֵי הַפְּכִים הוּא ע"י הַמִּשְׁכָּח כַּח הָא"ס.

L'âme et le corps sont eux aussi des opposés. Leur union n'est possible que par l'épanchement de cette même force de l'Eïn Sof.

L'épanchement de cette force se révèle dans la procréation : « La descendance des tsadikim, ce sont les bonnes actions. » L'ascension qui s'accomplit par la Torah et les mitzvot est une ascension infinie et sans limite.

וְהַמִּשְׁכָּח כַּח זֶה מִתְגַּלֶּה בְּעֵנִין הַהוֹלָדָה, תּוֹלְדוּתֵיהֶם שֶׁל צְדִיקִים מַעֲשִׂים טוֹבִים, שֶׁהֵעֵלִי שַׁע"י הַתּוֹמ"צ הִיא עָלִי בַּבְּחִי א"ס וּבִל"ג.

Cette force s'exprime ici aussi par une descendance : la Torah et les mitzvot, selon la parole « la descendance des tsadikim, ce sont les bonnes actions ». Elles permettent à l'âme de s'élever sans limite.

Tel est le sens de « Ce monde-ci, que nous quittons, ressemble à une maison de noces ». Si c'est précisément de lui (« ce monde-ci ») que vient l'azlinan (« en marche »), c'est que « ce monde-ci ressemble à une maison de noces » : la jonction et l'union de l'âme spirituelle avec le corps physique (« ce monde-ci ») sont à l'image de l'union du marié et de la mariée (hilloula, des noces), par laquelle est attirée la force de l'Infini.

וְזֶהוּ הָאִי עֲלֵמָא דְאֲזִלִּין מִיְנִי כְּבִי הַלּוּלָא דְמִיא, דְּהַטָּעַם עַל זֶה שְׂדִינְקָא מִיְנִי (הָאִי עֲלֵמָא) נִעֲשֶׂה אֲזִלִּין (מְהִלְכִּים), הוּא, כִּי הָאִי עֲלֵמָא כְּבִי הַלּוּלָא דְמִיא, שֶׁהַחֲבוּר וְהִיחּוּד דְּנִשְׁמָה הָרוּחָנִית עִם הַגּוֹף הַגִּשְׁמִי (הָאִי עֲלֵמָא) הוּא בְּדִגְמַת יְחִיד חֶתֶן וְכֻלָּה (הַלּוּלָא, חֲתוּנָה), שַׁע"י נִמְשָׁךְ כַּח הָא"ס.

La parole de la Guemara s'éclaire alors en entier. Seul ce monde fait « aller » les âmes, parce qu'il est semblable à des noces : le corps et l'âme s'y unissent par la force de l'Eïn Sof, comme le marié et la mariée. Le Rabbi relève ensuite un autre aspect de cette ressemblance.

Or, on sait que la descente de l'âme ici-bas est une descente en vue d'une ascension. Il en va de même pour la Torah et les mitsvot : leur descente vise une ascension. En effet, c'est par leur descente ici-bas, quand elles se revêtent de choses matérielles, qu'est attirée en elles la force même, dans son essence, de la Torah et des mitsvot.

Or, on sait que la descente de l'âme ici-bas est une descente en vue d'une élévation. Il en va de même pour la Torah et les mitsvot : leur descente aussi a pour intention une élévation. C'est en descendant ici-bas et en se revêtant de choses matérielles que la Torah et les mitsvot reçoivent l'épanchement de l'essence même de leur force.

L'âme descend pour s'élever plus haut. Il en va de même de la Torah et des mitsvot : elles descendent de la sagesse et de la volonté de Hachem jusque dans des choses matérielles. Là, elles attirent leur essence même, plus haute que leur révélation spirituelle dans les mondes supérieurs.

Dès lors, on peut dire que la hiloula [noces] attachée à l'accomplissement de la Torah et des mitsvot précisément « en ce monde » [behaï alma] concerne aussi la Torah et les mitsvot elles-mêmes. Il y a la hiloula chez l'homme qui s'adonne à la Torah et aux mitsvot, c'est-à-dire l'épanchement de la force de l'Eïn Sof que produisent la jonction et l'union de l'âme et du corps (comme on l'a vu au paragraphe 5). Mais en plus, la Torah et les mitsvot elles-mêmes sont le lieu d'une hiloula.

La hiloula ne concerne donc pas seulement l'homme qui accomplit la Torah et les mitsvot, c'est-à-dire l'union de son âme et de son corps. Elle concerne aussi la Torah et les mitsvot elles-mêmes : l'union de leur « âme » avec leur « corps » matériel.

(ו) וְהִנֵּה יָדוּעַ, דְּכֻמוֹ שִׁירִידַת הַנִּשְׁמָה לְמַטָּה הִיא יְרִידָה לְצוּרָה עָלֵי, עַד"ז הוּא בְּתוֹמ"צ, שֶׁהַכּוֹנֵנָה בְּהִירִידָה דְּתוֹמ"צ הִיא לְצוּרָה עָלֵי. כִּי ע"י יְרִידָתָם לְמַטָּה וְהִתְלַבְּשׁוּתָם בְּדְבָרִים גִּשְׁמִיִּים נִמְשָׁךְ בָּהֶם עֲצָמִיּוֹת כַּח הַתּוֹמ"צ.

(ו) וְהִנֵּה יָדוּעַ, דְּכֻמוֹ שִׁירִידַת הַנִּשְׁמָה לְמַטָּה הִיא יְרִידָה לְצוּרָה עָלֵי, עַד"ז הוּא בְּתוֹמ"צ, שֶׁהַכּוֹנֵנָה בְּהִירִידָה דְּתוֹמ"צ הִיא לְצוּרָה עָלֵי. כִּי ע"י יְרִידָתָם לְמַטָּה וְהִתְלַבְּשׁוּתָם בְּדְבָרִים גִּשְׁמִיִּים נִמְשָׁךְ בָּהֶם עֲצָמִיּוֹת כַּח הַתּוֹמ"צ.

וְעַפ"ז יֵשׁ לוֹמֵר, דְּעֵנִין הַהִילּוּלָא שְׂבָקִיוֹם הַתּוֹמ"צ בְּהַאי עֲלָמָא דְּוָקָא, הוּא גַם בְּהַתּוֹמ"צ עֲצָמָם. דְּנוֹסָף לְעֵנִין הַהִילּוּלָא בְּהָאָדָם הָעוֹסֵק בְּתוֹמ"צ, הַמְשַׁכֵּת כַּח הָא"ס שַׁע"י הַחִיבוֹר וְהִיחֹד דְּנִשְׁמָה וְגוֹף (כַּנ"ל סְעִיף ה'), גַּם בְּהַתּוֹמ"צ עֲצָמָם הו"ע הַהִילּוּלָא.

Car la Torah et les mitsvot sont la sagesse et la volonté de HaKadoch Barou'h Hou, qui sont au-dessus du monde. Leur jonction avec les réalités de ce monde (les choses matérielles dont la Torah et les mitsvot se sont revêtues) unit donc deux contraires. Cette jonction se fait par l'épanchement de l'essence de la force de la Torah et des mitsvot, comme l'union du marié et de la mariée se fait par l'épanchement de la force de l'Eïn Sof, qui est au-dessus de l'un et de l'autre et les joint.

Sagesse et volonté de Hachem, la Torah et les mitsvot dépassent le monde. Leur union avec la matière joint donc deux contraires. Elle se fait par l'épanchement de leur essence, comme l'Eïn Sof unit le marié et la mariée.

Le maamar donne ensuite une autre explication de « ce monde dont nous partons » [behaï alma dé-azlinan miné] : à l'heure où l'homme décède, quand l'âme quitte le corps et ce monde, celui « dont nous partons », s'accomplit alors en elle le « nous allons » [azlinan] : elle devient « marcheuse » [mehalekh].

L'Admour HaEmsaï propose une seconde lecture de « ce monde dont nous partons » : c'est au décès, quand l'âme quitte ce monde, qu'elle devient « celle qui va ».

Selon l'explication donnée plus haut (paragraphe 5), l'âme devient marcheuse alors qu'elle se trouve ici-bas, en ce monde. « Azlinan miné » signifie alors : à cause de lui, par son fait. Si l'âme parvient au degré du « nous allons », si elle devient marcheuse, c'est « de lui » [miné] que cela vient : de la supériorité de ce monde, qui est comme une hiloula. Selon la seconde explication, le « nous allons » qui s'accomplit dans l'âme (elle devient marcheuse) a lieu au moment où « nous partons de lui », quand elle s'en va et quitte ce monde.

Les deux lectures s'opposent. Selon la première, l'âme « va » dès ce monde-ci, et grâce à lui, parce qu'il est comme des noces. Selon la seconde, elle ne « va » qu'en le quittant.

כִּי תוֹרָה וּמִצְוֹת הֵם חֻכָּמָתוֹ וּרְצוֹנוֹ שֶׁל הַקָּב"ה שְׁלִמְעָלָה מְעוֹלָם, וְהַחֲבוּר שְׁלֵהֶם עִם הָעֲנִינִים שְׂבָהֲאֵי עֲלֵמָא (הַדְּבָרִים הַגִּשְׁמִיִּים שֶׁבָּהֶם נִתְלַבְּשׁוּ הַתּוֹמ"צ) הוּא חִיבוּר דְּשִׁנֵּי הַפְּכִים, וְחִיבוּר זֶה הוּא ע"י הַמְשַׁכָּת עֲצָמוֹת כַּח הַתּוֹמ"צ – ע"ד יְחִוּד חֶתָן וְכֻלָּה, ע"י הַמְשַׁכָּת כַּח הָא"ס, שְׁלִמְעָלָה מְשֻׁנִּיָּהֶם וּמַחֲבֵר אוֹתָם.

ז) וּמִמְשִׁיף בְּהַמָּאֵר עוֹד פִּירוּשׁ בְּהַאי עֲלֵמָא דְאֻלִּינ מִינִי, שֶׁבְּשַׁעַת פְּטִירָתוֹ שֶׁל אָדָם, כְּשֶׁהִנָּשְׁמָה נִפְטָרֵת מִהַגּוֹף וּמְעוֹלָם הָיָה, דְאֻלִּינ מִינִי, אֲזִי נַעֲשֶׂה בָּהּ הָעֲנִינִ דְאֻלִּינ, שֶׁהִיא נַעֲשִׂית בְּכַחֲנִית מְהֵלָּה.

דְּלֵהֲבֵאוּר דְּלַעִיל (סְעִיף ה'), זֶה שֶׁהִנָּשְׁמָה נַעֲשִׂית מְהֵלָּה, הוּא בְּהִיּוֹתָהּ לְמַטָּה בְּהַאי עֲלֵמָא. וּפִירוּשׁ דְאֻלִּינ מִינִי הוּא מִחֻמָּתוֹ וּבִסְבָּתוֹ, דְּזֶה שֶׁהִנָּשְׁמָה בָּאָה לְכַחֲנִית אֻלִּינ, שֶׁהִיא נַעֲשִׂית מְהֵלָּה, הוּא מִינִי, מִצַּד הָעִילוּי שְׂבָהֲאֵי עֲלֵמָא שֶׁהוּא כְּמוֹ הַלּוּלָא. וְלִפְרוּשׁ הַשֵּׁנִי, הָעֲנִינִ דְאֻלִּינ שֶׁנַּעֲשֶׂה בְּהִנָּשְׁמָה (שֶׁנַּעֲשִׂית מְהֵלָּה) הוּא בְּעֵת דְאֻלִּינ מִינִי, כְּשֶׁהִיא הוֹלֶכֶת וְנִפְטָרֵת מִהַאי עֲלֵמָא.

Le point central de l'explication (dans le maamar) est le suivant. Les mitsvot, telles qu'elles sont ici-bas, sont soumises à la mesure et à la limite. La Torah d'ici-bas l'est aussi, comme il est dit dans le verset [passouk] : « Sa mesure est plus longue que la terre » ; autrement dit, la Torah a bien une mesure, simplement cette mesure est plus longue que la terre. C'est pourquoi la marche (l'illimité [bli gvoul]) que l'âme acquiert en s'adonnant à la Torah et aux mitsvot en ce monde-ci demeure voilée.

Pourquoi attendre le décès ? Parce qu'en ce monde, les mitsvot sont mesurées et limitées. La Torah aussi : « Sa mesure est plus longue que la terre ». Elle a donc une mesure, même si cette mesure dépasse la terre. L'illimité [bli gvoul] que l'âme acquiert ici par la Torah et les mitsvot reste ainsi voilé.

Il en va de même de la marche que l'âme acquiert par la mitsva de « croître et multiplier » [piryah verivyah]. Certes, l'engendrement révèle la force de l'Ein Sof. Mais cette révélation porte ici sur une chose limitée (engendrer des enfants, même si l'engendrement se poursuit de génération en génération, sans fin). C'est pourquoi, même par l'accomplissement de cette mitsva, la marche reste voilée.

Même la mitsva d'avoir des enfants, qui révèle pourtant la force de l'Ein Sof, la révèle dans des enfants matériels, donc limités. La « marche » qu'elle procure reste voilée, elle aussi.

Mais une fois que l'âme a rempli sa mission en ce monde et que vient le temps où « nous partons de lui », où elle s'en va (et sort) des limites de ce monde, alors se révèle à elle l'intériorité de la Torah et des mitsvot auxquelles elle s'est adonnée ici-bas. Or cette intériorité est illimitée. Le « nous allons » (la marche) s'accomplit alors en elle de façon révélée, elle aussi.

Une fois sa mission accomplie, l'âme sort des limites du monde matériel. Alors seulement se révèle la dimension intérieure et infinie de la Torah et des mitsvot qu'elle a accomplies ici-bas, et elle « va » de façon manifeste.

וּנְקִדַּת הַפִּיאור בְּזֶה (בְּהַמְאָמֵר), דְּהַמְצוּוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵם לְמִטָּה, הֵם בְּמִדְּיָה וְהִגְבָּלָה. וְגַם הַתּוֹרָה שְׁלִמְטָה הִיא בְּמִדְּיָה וְהִגְבָּלָה, כַּמִּשְׁׁׁ אֲרוּכָה מֵאַרְץ מִדָּה, הֵינֵנו שְׁׂיֵשׁ מִדָּה לְהַתּוֹרָה אֲלָא שְׁהַמִּדָּה הִיא אֲרוּכָה מֵאַרְץ. וְלָכֵן, הַהַלּוּךְ (עֲנִין הַבִּלְג) שְׁנַעֲשֶׂה בְּהַנְשָׂמָה ע"י עֶסֶק הַתּוֹמ"צ שְׁלָה בַּעוּה"ז, הוּא בְּהַעֲלָם.

וְגַם הַהַלּוּךְ דְּהַנְשָׂמָה שֶׁ"י מְצוֹת פְּרִי' וּרְבִי', אִף שְׁבַעֲנִין הַהוֹלָדָה הוּא גִילּוֹי כַּח הָא"ס, מ"מ, כִּיּוֹן שְׁגִילּוֹי כַּח הָא"ס שְׁבָזָה הוּא בְּנוֹגֵעַ לְעֲנִין מוֹגְבֵּל (הוֹלָדָת בָּנִים, אֲלָא שְׁהַהוֹלָדָה הִיא דוֹר אַחֵר דוֹר עַד אֵין שְׁׂיעוֹר), לָכֵן, גַּם ע"י קִיּוּם מְצוּה זֶה, עֲנִין הַהַלּוּךְ הוּא בְּהַעֲלָם.

וּלְאַחֲרֵי שְׁהַנְשָׂמָה מְמִלָּאָת אֶת שְׁלִיחוּתָהּ בַּהֲאֵי עֲלָמָא וּבָא הַזְּמַן דְּאִזְלִינן מִינֵי, שְׁהִיא הוֹלֶכֶת (וְיוֹצֵאת) מִהַהֲגָבִלוֹת דֵּהֲאֵי עֲלָמָא, אֲזִי מִתְגַּלָּה לָּהּ הַפְּנִימִיּוֹת דֵּהֲתוֹמ"צ שְׁעֶסְקָה בַּעוּה"ז, שְׁהַפְּנִימִיּוֹת דֵּהֲתוֹמ"צ הֵם בְּלִי גְבוּל, וְאִזְ נַעֲשֶׂה בָּהּ הָעֲנִין דְּאִזְלִינן (מְהַלֵּךְ) גַּם בְּגִילּוֹי.

Voilà pourquoi le jour du départ [histalkout] des tsadikim qui se sont adonnés à la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah] est appelé « jour de hiloula » (ainsi la hiloula de Rachbi, et il en va de même pour le jour du départ de tous les tsadikim qui se sont adonnés à la pnimiyout haTorah). C'est que l'étude de la pnimiyout haTorah et l'engagement en elle font se révéler, au jour du départ, l'intériorité et l'illimité, c'est-à-dire la hiloula et la marche.

וְזֶהוּ שְׂיוֹם הַסִּתְּלָקוֹת הַצְּדִיקִים שֶׁעָסְקוּ בְּפִנְיָמִיּוֹת הַתּוֹרָה נֶק' בְּשֵׁם יוֹם הַלּוּלָא (כְּמוֹ הַלּוּלָא דְרַשְׁב"י, וְעַד"ז הוּא בְּנוֹגֵעַ לְיוֹם הַהִסְתַּלְקוֹת דְּכָל הַצְּדִיקִים שֶׁעָסְקוּ בְּפִנְיָמִיּוֹת הַתּוֹרָה), כִּי ע"י הַלְּיָמוּד וְהַעֲסָקָה בְּפִנְיָמִיּוֹת הַתּוֹרָה, מִתְגַּלֵּית בְּיוֹם הַהִסְתַּלְקוֹת הַפִּנְיָמִיּוֹת וְהַבִּל"ג, עֲנִין הַהִלּוּלָא וְהַהֲלָוָה.

On comprend enfin pourquoi le jour du décès de Rachbi, comme celui de tout tsadik qui s'est consacré à la pnimiyout haTorah, s'appelle hiloula. Leur étude de la dimension intérieure de la Torah leur permet de révéler ce jour-là l'intériorité et l'illimité de la Torah et des mitsvot, c'est-à-dire la « marche ». Le commun des Juifs ne révélera ce degré qu'à l'époque de Machia'h. Le nom de hiloula désigne cette révélation de l'Ein Sof qu'ils ont fait descendre par la Torah et les mitsvot accomplies ici-bas.

Le Baal HaGuéoula explique, dans le maamar cité, que la hiloula (l'union du masculin et du féminin [dekhar et Noukva]) comporte (de manière générale) trois aspects.

(ח) וּמִבְּאֵר בַּעַל הַגָּאוּלָּה בְּמֵאמָר הַנ"ל, שֶׁבַּהֲלּוּלָא (יְחִוּד דְּכַר וְנֻקְבָּא) ג' עֲנִינִים (בְּכָלִּיּוֹת).

L'Admour HaEmtsai distingue ensuite trois aspects de la hiloula, l'union du masculin et du féminin.

L'union du masculin et du féminin en haut. Le masculin et le féminin existent en effet aussi dans les âmes telles qu'elles sont en haut, avant de descendre ici-bas : il y a des âmes de l'ordre du masculin et des âmes de l'ordre du féminin. L'union des premières avec les secondes est appelée hiloula.

יְחִוּד דְּכַר וְנֻקְבָּא לְמַעְלָה. דְּעִנֵּין דְּכַר וְנֻקְבָּא הוּא גַם בְּהַנֶּשְׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵם לְמַעְלָה קֹדֶם יְרִידָתָם לְמַטָּה. דְּשָׁנָם נִשְׁמוֹת שֶׁבְּחִינַת דְּכַר וְנִשְׁמוֹת שֶׁבְּחִינַת נֻקְבָּא. וְהַיְחִוּד דִּהַנֶּשְׁמוֹת שֶׁבְּחִינַת דְּכַר עִם הַנֶּשְׁמוֹת שֶׁבְּחִינַת נֻקְבָּא נֶק' הַלּוּלָא.

Le premier se situe en haut. Avant la descente, il y a des âmes « masculines » et des âmes « féminines », et leur union s'appelle hiloula.

L'union du masculin et du féminin en bas. Elle comporte elle-même deux aspects : l'union du masculin et du féminin au sens simple, et l'union de l'âme avec le corps [qui sont à l'image de l'homme et de la femme].

וְיִחוּד דְּכַר וְנִקְבָּא לְמַטָּה. וּבְזֶה עֲצָמוֹ שְׁנֵי עֲנָנִים. יְחוּד דְּכַר וְנִקְבָּא כְּפִשּׁוּטִם וְיִחוּד הַנִּשְׁמָה עִם הַגּוּף [שֶׁהֵם דּוּגְמַת אִישׁ וְאִשָּׁה].

Le deuxième se situe en bas, sous deux formes : l'union effective d'un homme et d'une femme, et celle de l'âme et du corps.

Le troisième aspect de la hiloula est l'union de l'âme (masculin) avec le corps (féminin) qui aura lieu à la résurrection des morts. Cette hiloula est le degré le plus élevé, car l'essence [Atsmout] se révélera alors.

וְעֲנִין הַג' בְּהִלּוּלָא הוּא יְחוּד הַנִּשְׁמָה (דְּכַר) עִם הַגּוּף (נוֹקְבָא) שִׁיחַ' בְּתַחֲתֵית הַמֵּתִים. דְּהִלּוּלָא זֶה הִיא דְּרָגָא חַי נְעֻלִית, שְׁאֵז יְחִי גִילּוֹי הָעֲצָמוֹת.

Le troisième est l'union de l'âme et du corps à la té'hiyat hamétim, la résurrection des morts. C'est le plus élevé, car l'essence même d'Atsmout [Hachem] s'y révélera.

Or, la révélation qui aura lieu à la résurrection des morts consiste en ceci (comme on l'explique en plusieurs endroits, et aussi dans le maamar cité) : se révélera alors l'épanchement de l'essence qu'a produit l'accomplissement des mitsvot en ce monde.

וְהִנֵּה הַגִּילּוֹי שִׁיחַ' בְּתַחֲתֵית הַמֵּתִים הוּא (כְּמִבּוֹאָר בַּכ"מ, וְגַם בְּמֵאמָר הַנ"ל), שְׁאֵז תִּתְגַּלֶּה הַמִּשְׁכַּת הָעֲצָמוֹת שֶׁ"י קִיּוֹם הַמִּצְוֹת בְּעוֹלָם הַזֶּה.

Cette révélation sera le fruit des mitsvot accomplies dans ce monde matériel.

Il en va comme de la hiloula expliquée plus haut (paragraphe 7), lors du départ des tsadikim qui se sont adonnés à la pnimiyout haTorah : elle est la révélation de l'intériorité et de l'illimité de la Torah et des mitsvot auxquelles ils se sont adonnés en ce monde.

וְהוּא ע"ד שְׁנֵתִבְאָר לְעֵיל (סְעִיף ז') בְּעֲנִין הַהִלּוּלָא שְׁבִהֶסְתִּלְקוֹת הַצַּדִּיקִים שְׁעָסְקוּ בְּפִנְיִמִיּוֹת הַתּוֹרָה, שֶׁהוּא גִילּוֹי הַפְּנִימִיּוֹת וְהַבְּלִי גָבוּל דֵּהתוֹמ"צ שְׁעָסְקוּ בַּעוֹה"ז.

Elle rejoint donc la hiloula des tsadikim de la pnimiyout haTorah : le jour de leur décès révèle déjà l'intériorité de la Torah et des mitsvot accomplies ici-bas.

À ceci près qu'à présent, la révélation ne se reçoit que par le départ de l'âme hors du corps, tandis que dans l'avenir elle aura lieu aussi dans le corps matériel (et la révélation elle-même sera plus élevée, puisque ce sera alors la révélation de l'essence, comme on l'a dit).

אָלֵא שְׁעֵכְשִׁי, בְּכִדִּי לְקַבֵּל אֶת הַגִּילּוּי הוּא ע"י הַסְתַּלְקוֹת הַנִּשְׁמָה מִהַגּוּף, וְלֵע"ל יִהְיֶה גִילּוּי זֶה גַּם בַּגּוּף הַנִּשְׁמִי (וְגַם הַגִּילּוּי עֲצָמוֹ יִהְיֶה נִעְלָה יוֹתֵר, שָׂאֵז יִהְיֶה גִילּוּי הָעֲצָמוֹת, כֵּן"ל).

À une différence près. Aujourd'hui, cette révélation ne se reçoit qu'au moment où l'âme quitte le corps. À la té'hiyat hamétim, elle se fera dans le corps matériel lui-même, et elle sera plus haute, puisque c'est l'essence de Hachem qui se révélera.

On peut dire que l'une des raisons pour lesquelles la troisième hiloula est exposée dans le discours commençant par « Pour comprendre la notion de la hiloula de Rachbi » est d'y faire allusion : la grandeur des tsadikim dont l'occupation principale est de révéler la pnimiyout haTorah se manifeste de deux manières.

וַיֵּשׁ לֹאמֵר, דְּמַהֲטָעִמִּים שְׁהָעֲנִין דְּהַלּוּלָא הִג' מְבוֹאָר בְּהַדְרוֹשׁ ד"ה לְהַבִּין עֲנִין הַלּוּלָא דְרַשְׁב"י, הוּא, לְרַמּוֹ, שְׁמַעְלַת הַצְדִּיקִים שְׁעָקֵר עֲסָקָם הוּא לְגִלּוֹת פְּנִימִיּוֹת הַתּוֹרָה הוּא בְּשָׁנֵי עֲנִינִים.

Une question se pose : que fait ce troisième aspect dans un maamar consacré à la hiloula de Rachbi ? Il y a là une allusion. L'œuvre des tsadikim voués à révéler la pnimiyout haTorah a deux aspects.

D'une part, leur jour de départ est appelé « jour de hiloula », car l'intériorité et l'illimité de la Torah et des mitsvot se révèlent alors, comme on l'a longuement expliqué plus haut.

שְׁיֹסִים הַהַסְתַּלְקוֹת שְׁלָהֶם נִק' בְּשֵׁם יוֹם הַלּוּלָא, לְפִי שָׂאֵז מִתְגַּלָּה הַפְּנִימִיּוֹת וְהַבֵּל"ג בַּהַתּוֹמ"צ, כֵּן"ל בְּאַרוּכָה.

Premier aspect : le jour de leur décès est une hiloula, car ils révèlent alors l'intériorité et l'illimité de la Torah et des mitsvot.

D'autre part, par leur service [avoda], qui consiste à révéler la pnimiyout haTorah, l'illimité de la Torah et des mitsvot se révèle [chez eux, et par eux il se révèle quelque peu aussi à tous ceux qui leur sont liés] y compris dans l'âme telle qu'elle est revêtue dans le corps matériel, et dans le corps matériel lui-même, à la manière de ce qui aura lieu à la résurrection des morts.

וְגַם, שֶׁע"י עֲבוֹדָתָם לְגִלּוֹת פְּנִימִיּוֹת הַתּוֹרָה, מִתְגַּלָּה [אַצְלָם, וְעַל יָדָם מִתְגַּלָּה קִצָּת גַּם לְכָל הַשְּׂיִיכִים אֲלֵיהֶם] הַבֵּל"ג דְּתוֹמ"צ גַּם בְּהַנִּשְׁמָה כְּמוֹ שֶׁהִיא מְלוּבָשֶׁת בַּגּוּף הַנִּשְׁמִי, וְגַם בַּגּוּף הַנִּשְׁמִי עֲצָמוֹ, ע"ד שִׁיחַ"ב בַּתַּחַח"מ.

Second aspect : de leur vivant déjà, leur travail fait paraître cet illimité alors que l'âme est dans le corps. Il se révèle en eux et, dans une certaine mesure, chez tous ceux qui leur sont liés. Il touche l'âme revêtue du corps et le corps lui-même : c'est une image, à un moindre niveau, de la té'hiyat hamétim.

On peut ajouter que la révélation des deux aspects, y compris la hiloula du départ, a lieu dans l'âme telle qu'elle est revêtue dans le corps. Simplement, l'illimité se révèle d'abord à l'homme parce qu'il est dans un mouvement d'annulation de soi [bitoul] et sort de sa propre existence [metsiout], à la manière du départ. Par là, l'illimité se révèle ensuite aussi dans l'existence même de l'homme, à la manière de la révélation qui aura lieu à la résurrection des morts.

וַיֵּשׁ לְהוֹסִיף, שְׁהִגִּילֹי דְשְׁנֵי הָעֲנִינִים, גַּם עֲנִין הַהִילּוּל דְּהִסְתַּלְקוּת, הוּא בְּהִנְשָׁמָה כְּמוֹ שְׁמֵלֶכֶשֶׁת בְּגוּף. אֲלָא שְׁבַתְחָלָה, גִּילֹי הַבֵּל"ג לְהָאָדָם הוּא ע"י שֶׁהוּא בְּתַנוּעָה דְּבִטּוּל, שְׂיוּצָא מִמְּצִיאוֹתוֹ – ע"ד עֲנִין הַהִסְתַּלְקוּת, וְעִי"ז, מִתְגַּלָּה אַח"כ הַבֵּל"ג גַּם בְּהִמְצִיאוֹת דְּהָאָדָם – ע"ד הִגִּילֹי שִׁיחִי בַתְּחִיָּה מ.

Bien plus, les deux aspects peuvent se vivre avant le décès. D'abord par le bitoul, l'annulation de soi : l'homme fait abstraction de ses propres limites, comme l'âme quitte le corps au décès. Ensuite, une fois ce bitoul accompli, il peut révéler l'illimité au sein même de son existence. C'est l'image de la té'hiyat hamétim, où le corps gardera des limites qui exprimeront l'illimité de Hachem.

Or, il ressort de ce qui précède que la marche dont on a parlé (l'élévation au degré de l'infini et de l'illimité), opérée par l'accomplissement de la Torah et des mitsvot en ce monde, comporte trois degrés.

(ט) וְהִנֵּה מֵהַנֵּל מוֹכֵן, דְּבִקְהֶלֶךְ הַנֵּל (עֲלִי בְּבַחֲנֵת א"ס וּבְלִי גְבוּל) שְׁנַעֲשֶׂה עַל יְדֵי קִיּוּם הַתּוֹמ"צ בְּעוֹלָם הַזֶּה, ג' מִדְּרִיגוֹת.

Il en ressort que cette « marche » vers l'Eïn Sof, par la Torah et les mitsvot, comporte trois degrés.

Chez les âmes qui s'adonnent seulement à la partie révélée de la Torah [niglé], la marche est voilée. Du point de vue de l'extériorité (le niglé), la Torah et les mitsvot sont en effet soumises à la mesure et à la limite. La révélation de l'illimité qui est attirée par l'accomplissement de la Torah et des mitsvot en ce monde aura lieu, pour l'essentiel, dans l'avenir.

דְּבִהֲנִשְׁמוֹת שְׁעוֹסָקִים רַק בְּנִגְלָה דִּתּוֹרָה, הַהֶלֶךְ הוּא בְּהַעֲלָם. כִּי מִצַּד בְּחִינַת הַחִיצוֹנִיּוֹת (נִגְלָה דִּתּוֹרָה), הַתּוֹמ"צ הֵם בְּמִדֵּי וְהִגְבָּלָה. וְגִילֹי הַבְּלִי גְבוּל שְׁנַמְשֵׁךְ ע"י קִיּוּם הַתּוֹמ"צ בַּעֲוָה"ז יִהְיֶה בְּעִיקָר לַע"ל.

Premier degré : l'infini voilé par la limite. Chez ceux qui ne s'occupent que du niglé, la partie révélée de la Torah, l'infini reste voilé, dans ce monde et même à leur décès. Le niglé ne touche en effet que ce qui est mesuré, comme le récit littéral du Tanakh ou les règles concrètes d'une mitsva, par exemple la fabrication des téfilines. Leur illimité ne se révélera qu'à la venue de Machia'h.

Chez les âmes qui s'adonnent à la pnimiyout haTorah, la révélation de l'illimité de la Torah et des mitsvot (la marche) a lieu dès le moment de leur départ, et de même tant qu'elles sont ici-bas, par le mouvement de bitoul et la sortie hors de leur existence.

וּבְהַנְשָׁמוֹת שְׁעוֹסְקִים בְּפְנִימִיּוֹת הַתּוֹרָה, גִּילּוֹי הַבְּלִי גָבוּל דֵּהתוֹמ"צ (עֲנִין הֶהָלוֹךְ) הוּא גַם בְּעֵת הַסְתַּלְקוּתָם, וְעַד"ו בְּהִיוֹתָם לְמַטָּה ע"י תְּנוּעַת הַבֵּיטוּל וְהִיצִיָּאָה מִמְּצִיאוֹתָם.

Deuxième degré : l'infini révélé quand la limite est levée. Chez ceux qui s'adonnent à la pnimiyout haTorah, l'infini se révèle à leur décès, et même avant, par le bitoul qui les fait sortir de leurs limites.

Et par là on parvient ensuite à un degré plus élevé : la révélation de l'illimité de la Torah et des mitsvot se produit aussi dans leur existence même.

וְעִי"ו בָּאִים אַח"כ לְמַדְרִיגָה נְעִלִית יוֹתֵר, שְׁגִילּוֹי הַבְּלִי גָבוּל דֵּהתוֹמ"צ הוּא גַם בְּהַמְצִיאוֹת שְׁלֵהֶם.

Troisième degré : l'infini révélé au sein même de la limite. Une fois le bitoul accompli, l'illimité de la Torah et des mitsvot pénètre jusque dans leurs propres limites, comme à la té'hiyat hamétim.

On peut dire qu'il en va de même pour « Il a délivré mon âme en paix » : on y trouve (l'équivalent de) ces trois degrés.

וַיֵּשׁ לוֹמֵר, שְׁעַד"ו הוּא גַם בְּהַעֲנִין דְּפְדָּה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, שְׂיֵשׁ בּוֹ (דְּוִגְמַת) ג' מַדְרִיגוֹת אֵלֶּה.

« Pada béchalom nafchi », l'annulation de l'ennemi et sa transformation, comporte lui aussi trois degrés, parallèles à ceux-ci. Mais il faut d'abord expliquer ce qui produit cette paix : on n'en a vu jusqu'ici que l'effet.

Voici l'explication. « Il a délivré mon âme en paix » dans sa pleine vérité, c'est que l'adversaire s'annule totalement, comme on l'a expliqué plus haut (paragraphe 2) dans le maamar du Baal HaGuéoula. Cette pleine vérité s'accomplit par la révélation de la Yé'hida.

וְהַעֲנִין הוּא, דְּאַמִּיתִית הָעֲנִין דְּפְדָּה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, שְׁהַמְנִיג דְּמַתְבִּטֵּל לְגַמְרִי, כְּמַבּוֹאֵר לְעִיל (סְעִיף ב) מֵהַמְאָמֵר דְּבַעַל הַגְּאוּלָּה, הוּא ע"י גִּילּוֹי הַיְחִידָה.

Sa source est la Yé'hida, l'essence de l'âme : c'est sa révélation qui annule entièrement l'ennemi.

Car le niveau de 'Haya a son vis-à-vis dans le côté opposé [le'oumat zé]. C'est pourquoi sa révélation n'exclut ni n'annule totalement les volontés étrangères de la Néfech animale : elle fait seulement que la

דְּבַחִינַת חִי', כִּיּוֹן שְׂיֵשׁ כְּנֻגָּדָה לַעו"ו, לְכֹן הַגִּילּוֹי שְׁלֵה אֵינוֹ שׁוֹלֵל וּמַבְטִיל לְגַמְרִי הָרְצוֹנוֹת זָרִים דְּנַפְשׁ הַבְּהֵמִית, וְהוּא רַק שְׁהַרְצוֹן

volonté tournée vers la Divinité (celle du niveau de 'Haya) l'emporte sur les volontés de la Néféch animale.

לְאִלְקוֹת (דְּבַחֲנִית חַי') מִתְגַּבֵּר עַל הָרְצוֹנוֹת דְּנָה"ב.

Le niveau juste au-dessous, la 'Haya, exprime la volonté du Juif de s'attacher à Hachem, au-delà de la raison. Mais ce niveau a son pendant du côté de la klipa, le côté opposé à la sainteté. Sa révélation n'empêche donc pas l'âme animale de connaître plus tard sa propre « volonté au-delà de la raison ». Si l'homme n'éprouve plus alors de désirs étrangers, c'est seulement que son désir de Divinité l'emporte. Telle était la paix de David : ses ennemis vaincus restaient des ennemis.

Pour que les volontés de la Néféch animale soient annulées, il faut la révélation de la Yé'hida. Le niveau de Yé'hida n'a en effet aucun vis-à-vis dans le côté opposé : « un reflet de reflet, ils n'en ont pas ». C'est pourquoi la révélation de la Yé'hida annule d'elle-même le côté opposé.

וּבְכֵדִי שִׁיחִי בִּיטוּל הָרְצוֹנוֹת דְּנָה"ב הוּא ע"י גִּילּוֹי הִיחִידָה. דְּכִיּוֹן שְׂבַחֲנִית הִיחִידָה אֵין כְּנִגְדָּה לְעו"ז, כְּבוֹאָה דְּבּוֹאָה לִית לְהוּ, לְכֹן ע"י גִּילּוֹי הִיחִידָה מִתְבַּטֵּל הִלְעו"ז מִמִּילָא.

La Yé'hida, elle, n'a aucun pendant dans la klipa. Elle annule donc d'elle-même les désirs de l'âme animale. Le maamar cite la Guemara : les forces nuisibles n'ont pas d'« ombre d'une ombre ». Selon la 'Hassidout, cette expression désigne la Yé'hida, niveau où la klipa n'existe pas. On comprend alors pourquoi la forme ultime de cette paix attendra la venue de Machia'h.

C'est pourquoi « Il a délivré mon âme en paix » ne se réalisera dans sa pleine vérité qu'à la venue de Machia'h. Chez l'homme, le côté opposé qui est en lui n'est annulé que par la révélation de la Yé'hida. Il en va de même pour le monde dans son ensemble : c'est précisément par Machia'h, la Yé'hida de l'ensemble de l'enchaînement des mondes [hichtalchelout], que l'autre côté [sitra a'hra] sera totalement annulé.

וְזֶהוּ שְׂאֵמַתִּית הָעֲנָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי יְהִי בְּבִיאַת הַמָּשִׁיחַ דְּוָקָא, כִּי כְּמוֹ שְׂבַאֲדָם, בִּיטוּל הִלְעו"ז שָׁבוּ הוּא ע"י גִּילּוֹי הִיחִידָה דְּוָקָא, עַד"ז הוּא בְּכָלִלוֹת הָעוֹלָם, שְׂדִוָּקָא ע"י מָשִׁיחַ, שְׁהוּא הִיחִידָה דְּכָלִלוֹת הַהִשְׁתַּלְשְׁלוֹת, יְהִי בִּיטוּל הַסֵּט"א לְגַמְרִי.

Chez l'individu, seule la révélation de sa Yé'hida annule la klipa de son âme animale. De même, pour la création entière, il faut que se révèle sa Yé'hida, et selon la Kabbalah, c'est Machia'h.

Toutefois, toutes les révélations du futur dépendent de nos actes et de notre service [avoda] dès à présent. L'annulation de la sitra a'hra par la révélation de la Yé'hida générale, qui aura lieu dans le futur, passe

אֶלֶּא שֶׁמ"מ, כִּיּוֹן שְׂכָל הַגִּילּוּיִים דְּלַע"ל תְּלוּיִים בְּמַעֲשֵׂינוּ וְעִבּוּדֵינוּ עֲכָשִׁיו, גַּם הָעֲנָן דְּבִטוּל הַסֵּט"א ע"י גִּילּוֹי יְחִידָה הַכְּלָלִית שִׁיחִי לַע"ל,

donc elle aussi par l'homme qui révèle la Yé'hida qui est en lui : c'est ainsi que s'annulent les volontés étrangères de sa Néfech animale.

הוא ע"י שְׁהָאָדָם מְגַלֶּה אֶת הַיְחִידָה שָׁבוּ, שְׁעִי"ז
מִתְבַּטְּלִים הַרְצוֹנוֹת זָרִים דִּנְפָּשׁוּ הַבְּהֵמִית.

Puisque cela n'arrivera qu'avec Machia'h, on pourrait croire qu'il n'y a rien à préparer. Mais l'Admour Hazakène enseigne dans le Tanya que toutes les révélations de la venue de Machia'h dépendent de nos actes, maintenant, au temps de la galout, l'exil. L'annulation de la klipa par Machia'h, la « Yé'hida générale », passe donc par le Juif qui révèle dès aujourd'hui sa propre Yé'hida et annule les désirs étrangers de son âme animale.

En particulier, lorsqu'il opère aussi, par la révélation de sa Yé'hida, l'annulation - dans une certaine mesure - de la sitra a'hra chez autrui. Ainsi David Hamélekh : par son service, il a obtenu qu'Amasaï lui-même lui dise « Paix, paix à toi, et paix à ceux qui t'aident », et que les hommes d'Avchalom eux-mêmes prient pour la victoire de David.

וּבִפְרָט, כְּשֶׁע"י גִּילּוֹי הַיְחִידָה שָׁלוּ הוּא פּוֹעֵל
גַּם (בְּמִדָּה) בִּיטוּל הַסִּט"א שְׁבוּלָתוֹ. וְכֵמוּ דְּדוֹד
הַמֶּלֶךְ, שְׁע"י עֲבוּדָתוֹ פָּעַל שָׁגַם עֲמָשִׁי אָמַר לוֹ
שָׁלוֹם שָׁלוֹם לָךְ וְשָׁלוֹם לְעוֹזְרֶיךָ, וְשָׁגַם אֲנָשִׁי
אֲבִשְׁלוֹם הַתַּפְּלִלוֹ לְנִצְחוֹנוֹ שֶׁל דָּוִד.

Cette préparation est d'autant plus efficace qu'on annule aussi, dans une certaine mesure, la klipa d'autrui. Ainsi David amena Amasaï, pourtant son ennemi, à lui souhaiter la paix, et les hommes d'Avchalom à prier pour sa victoire.

Or, à présent, toutes choses sont soumises à la limite. C'est pourquoi le don total de soi [mesirout néfech] qui découle de la révélation de la Yé'hida porte lui aussi sur un domaine limité. [C'est ce qu'on a expliqué plus haut (paragraphe 7) à propos de la révélation de la force de l'Infini [Ein Sof] dans l'engendrement : l'Infini s'y révèle dans un domaine limité.]

וְהִנֵּה כִּינֹן שְׁעֲכָשׁוּ כָּל הָעֲנִינִים הֵם בְּהִגָּבָה,
לָכֵן, גַּם עֲנִינֵי הַמֵּס"נ שְׁמַצֵּד גִּילּוֹי הַיְחִידָה הוּא
בְּנוֹגֵעַ לְעֲנִינֵי מוֹגֵבֵל. [וְע"ד שְׁנֵתִבְאָר לְעֵיל
(סְעִיף ז) בְּעֲנִינֵי גִילּוֹי כַּח הָא"ס שְׁבִהוּלָּה,
שְׁהִגִּילּוֹי דָּא"ס הוּא בְּעֲנִינֵי מוֹגֵבֵל.]

Dès à présent, la Yé'hida se révèle par la mesirout nefech, littéralement le « don total de soi », c'est-à-dire ici le fait d'aller au-delà de ses propres limites. Mais comme tout est limité aujourd'hui, cette révélation ne porte que sur des domaines déterminés. On retrouve le schéma des enfants : un illimité qui s'exprime dans un domaine limité.

On en déduit que la révélation de la Yé'hida générale du futur passe certes par la révélation de la Yé'hida à présent, mais que celle d'à présent reste sans commune mesure avec la révélation de la Yé'hida générale du futur.

וּמִזֶּה מוֹבֵן, דִּהְיָגַם שְׁגִילּוֹי הַיְחִידָה הַכְּלָלִית
דְּלַע"ל הוּא ע"י גִּילּוֹי הַיְחִידָה עֲכָשׁוּ, מ"מ,
גִּילּוֹי הַיְחִידָה עֲכָשׁוּ לְגַבִּי גִילּוֹי הַיְחִידָה
הַכְּלָלִית דְּלַע"ל הוּא בְּאֵין עֲרוּךְ.

La révélation de la Yé'hida de l'individu en exil provoque celle de la création entière, mais celle-ci lui est infiniment supérieure.

Il en va de même pour « Il a délivré mon âme en paix » tel que David l'a vécu. Sa délivrance en paix ne concernait que quelques personnes (Amasaï, les hommes d'Avchalom, etc.), non le monde dans son ensemble (car, dans l'ensemble du monde, il y avait des adversaires). Elle est donc absolument sans commune mesure avec la délivrance en paix du futur, qui ne connaîtra aucune limite.

ועד"ז הוא בנוגע לפְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שְׁהִי אֶצֶל דָּוִד, דְּכִיּוֹן שֶׁהַפְּדִי בְּשָׁלוֹם שָׁלוּ הִיְתָה רַק בְּנוֹגֵעַ לְכַמָּה אָנָשִׁים (עַמָּשִׁי, אָנָשִׁי אַבְשָׁלוֹם וכו') וְלֹא בְּכָל־לֹוֹת הָעוֹלָם (דְּבִכְלָלוֹת הָעוֹלָם הָיוּ מִנְגְּדִים), לָכֵן, הוּא בְּאִין עָרוֹךְ כָּל־לִגְבִי הַפְּדִי בְּשָׁלוֹם דִּלֵּע"ל, שֶׁלֹּא יִהְיוּ בָּהּ הַגְּבָלוֹת.

Premier degré : l'infini occulté par la limite. Chez David, cette paix n'a touché que quelques personnes, comme Amasaï et les hommes d'Avchalom ; le reste du monde lui restait hostile. Elle est donc sans commune mesure avec la paix sans limite de la venue de Machia'h, de même que la Yé'hida révélée en exil l'est avec sa révélation future.

L'épanchement de la délivrance en paix du futur (illimitée) par la délivrance en paix de David (qui porte sur des domaines limités) est comparable à ceci : ceux qui ne s'occupent que de la partie révélée de la Torah [niglé] attirent la marche [hilou'h] et l'illimité en accomplissant la Torah et les mitzvot en ce monde-ci.

והמשכת הפְּדִי בְּשָׁלוֹם דִּלֵּע"ל (בְּלִי גְבוּל) ע"י הפְּדִי דְּשָׁלוֹם דְּדָוִד (שֶׁהִיא בְּנוֹגֵעַ לְעֻנְיָנִים מוֹגְבָּלִים) הוּא ע"ד הַמְשַׁכֵּת עֲנִין הַהִלּוּךְ וְהַבְּלִי גְבוּל ע"י קִיוֵם הַתּוֹמ"צ בַּעֲוֵה"ז בְּאִלּוֹ הָעוֹסְקִים רַק בְּנִגְלָה דְּתוֹרָה.

Ce degré correspond à ceux qui ne s'occupent que du niglé. Leur Torah et leurs mitzvot, limitées, produiront la révélation de l'illimité à la venue de Machia'h, une révélation infiniment supérieure à ce qui l'aura produite. De même, chez David, pada bechalom nafchi ne s'est exprimé que de façon limitée ; à la venue de Machia'h, il s'exprimera sans limites.

Quant à « Il a délivré mon âme en paix » dans la délivrance du Youd Kislev [et de même dans celle du Youd-Tèt Kislev et dans celle du Youd-Beth Tamouz] : cette délivrance concerne la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah], la Yé'hida de la Torah. C'est pourquoi « Il a délivré mon âme en paix », dans cette délivrance, ne connaît ni mesure ni limite, et s'étend à toutes choses.

והענין דְּפְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבְּהִגָּאוּלָּה דִּיּו"ד כְּסִלּוֹ [ועד"ז בְּהִגָּאוּלָּה דִּי"ט כְּסִלּוֹ ודי"ב תמוז], כִּיּוֹן שֶׁהִגָּאוּלָּה הִיא בְּנוֹגֵעַ לְפְנִימִיּוֹת הַתּוֹרָה, הִיחִידָה דְּתוֹרָה, לָכֵן, הָעֻנְיָן דְּפְּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבְּהִגָּאוּלָּה זֶה, אֵין בּוֹ מְדִידוֹת וְהַגְּבָלוֹת, וְהוּא בְּנוֹגֵעַ לְכָל הָעֻנְיָנִים.

La délivrance du Youd Kislev, comme celles du Youd-Tèt Kislev et du Youd-Beth Tamouz, est liée à la pnimiyout haTorah, la Yé'hida de la Torah. Voilà pourquoi sa paix ne connaît pas de limite et peut se révéler dès maintenant dans tous les domaines, même en exil. Cela se fait de deux manières, qui forment le deuxième et le troisième degré : l'infini révélé quand le bitoul ôte la limite, puis l'infini introduit dans les limites mêmes de la personne. Nous pouvons maintenant répondre à la deuxième question : comment le 9 Kislev, yom hiloula de l'Admour HaEmsaï, permet-il au 10 Kislev d'atteindre la paix qui sera celle de la venue de Machia'h ?

Voilà pourquoi le Tet Kislev, jour de la hiloula, est la veille du jour de la délivrance. La révélation de « Il a délivré mon âme en paix » est en effet venue après le service de la hiloula du Baal HaGuéoula, qui l'a précédée - c'est-à-dire l'annulation de soi [bitoul] (semblable au départ [histalkout]). Par là, il a attiré cette révélation (celle de « Il a délivré mon âme en paix », qui dépasse mesure et limite) jusque dans l'existence même de tous ceux qui lui sont liés.

וְזֶהוּ שְׁיוֹם הַתְּשִׁיעִי בְּכֶסֶל, יוֹם הַהִילּוּלָא, הוּא הָעֶרֶב דְּיוֹם הַגָּאוּלָּה, כִּי ע"י שְׁהֲגִילּוּי דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי הִי' לְאַחֲרֵי קְדִימַת הָעֲבוּדָה דְּהִילּוּלָא שֶׁל בַּעַל הַגָּאוּלָּה, עֲנִיָּן הַבִּיטוּל (שְׁבִדוּמָה לְהַסְתַּלְקוּת), הַמְּשִׁיךְ גִּילּוּי זֶה (הַגִּילּוּי דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי שְׁלֹמֶעֱלָה מִמְדִּידָה וְהַגְבָּלָה) גַּם בְּהַמְצִיאוֹת דְּכָל הַשְּׂיִיכִים אֵלָיו.

Voici la réponse à la deuxième question. Le décès d'un tsadik de la pnimiyout haTorah est une hiloula, parce qu'en quittant le corps son âme révèle l'illimité de la Torah et des mitsvot. Ce tsadik permet aussi, à lui-même et à ceux qui lui sont liés, de vivre cette révélation de leur vivant. C'est ce que laissait entendre la mention de la té'hiyat hamétim dans le maamar sur Rachbi. Cela se fait en deux temps : d'abord le « départ », le bitoul qui fait sortir de toute limite ; ensuite l'entrée de l'illimité dans les limites mêmes de la personne. Le premier temps conditionne le second. Or le 9 Kislev, veille du 10, est le yom hiloula de l'Admour HaEmsaï. Quand nous entrons dans le 10 Kislev, c'est-à-dire dans la paix complète et la transformation des klipot par la révélation de l'Eïn Sof, le « départ » a déjà été accompli par lui, pour lui et pour tous ceux qui lui sont liés. Cette paix peut donc se révéler au sein même de leurs limites.

C'est pourquoi, pour recevoir cette révélation, nul besoin de s'y préparer par l'annulation et la sortie de son existence. Cela ne dépend que de la volonté : chacun a le pouvoir (même avant d'être sorti de son état) de se délivrer lui-même à la manière de « Il a délivré mon âme en paix », une paix dans sa perfection absolue,

שְׁלֹכֵנו, כְּדִי לְקַבֵּל גִּילּוּי זֶה, אֵין צְרִיכָה לְהִיּוֹת הַכְּנָה דְּבִטּוּל וִיציאה מִהַמְצִיאוֹת, וְאֵין הַדְּבָר תָּלוּי אֶלָּא בְּרָצוֹן, וּבִיכָלְתּוֹ שֶׁל כָּל אֶחָד (גַּם לִפְנֵי שִׁיצָא מִמְצָבוֹ) לְפָדוֹת אֶת עַצְמוֹ בְּאִפּוֹ דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נִפְשִׁי, שָׁלוֹם בְּתַכְלִית הַשְּׁלִימוֹת,

D'où la conséquence : pour recevoir le 10 Kislev cette révélation, il n'est plus nécessaire de sortir d'abord de ses limites et d'atteindre le bitoul complet, puisque le 9 Kislev l'a précédée. Il suffit de le vouloir. Chacun peut, avant même d'y être parvenu, « se délivrer lui-même » : les désirs étrangers de son âme animale sont éliminés et changés

en désirs positifs. C'est la paix parfaite, où plus aucune guerre n'est possible.

et par là de délivrer aussi le monde entier, par la guéoula véritable et complète, par Machia'h notre juste, bientôt et vraiment de nos jours, très prochainement, vraiment.

C'est pourquoi, pour recevoir cette révélation, il faut s'y préparer par l'annulation de soi [bitoul] et par la sortie hors de sa propre existence. Or cela ne dépend que de la volonté. Chacun a le pouvoir (même avant d'être sorti de son état) de se délivrer lui-même à la manière de « Il a délivré dans la paix mon âme » [Padah béchalom nafchi], dans une perfection absolue. Par là, chacun peut aussi délivrer le monde entier, par la guéoula véritable et complète, par notre juste Machia'h, rapidement et de nos jours, réellement, et sans tarder, réellement.

Avec l'aide de Hachem Pour le mérite du Rav, le 'hassid, le tamim Aharon ben 'Hana pour une guérison complète et prochaine, et pour qu'il recouvre entièrement sa vigueur

ועי"ז לפדות גם את כל העולם, בגאולה האמיתית והשלימה ע"י משיח צדקנו, במהרה בימינו ממש ובעגלא דידן ממש.

שֶׁלְכֵן, כְּדֵי לְקַבֵּל גִּילוי זֶה, הַכֵּנָה דְּבָטוּל וִיצִיָּא מִהַמְצִיאוֹת, וְאִין הַדְּבָר תְּלוּי אֶלָּא בְּרָצוֹן, וּבִיכְלֻתוֹ שֶׁל כָּל אֶחָד (גַּם לִפְנֵי שִׁיזָּא מִמְצָבוֹ) לְפָדוֹת אֶת עַצְמוֹ בְּאֶפֶן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, בְּתַכְלִית הַשְּׁלִימוֹת, וְעִ"ז לְפָדוֹת גַּם אֶת כָּל הָעוֹלָם בְּגָאוּלָּה הָאֱמִיתִית וְהַשְּׁלִימָה ע"י מְשִׁיחַ צְדִקְנוּ, בְּמַהְרָה בְּיָמֵינוּ מִמָּשׁ וּבַעֲגָלָא דִּידָן מִמָּשׁ.

ב"ה לזכות הרה"ת אהרן בן חנה לרפואה שלמה וקרובה ויחזור לאיתנו לגמרי

SYNTHÈSE

Établie par intelligence artificielle à partir du maamar.

La leçon

La paix véritable, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est un adversaire qui s'annule et, mieux encore, qui devient un ami. Chez David, cette paix restait intérieure et cachée. Elle se révélera avec Machia'h. La guéoula du 10 Kislev porte déjà cette paix de façon révélée. Sa veille, le 9 Kislev, est le jour de la hilloula de l'Admour HaEmsaï. Son annulation de soi [bitoul] et sa révélation de la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah] font descendre l'illimité jusque dans ce monde. Seul le niveau le plus essentiel de l'âme [Yé'hida] annule l'adversaire. Le maamar précise que cela ne dépend que de la volonté.

Dans le service d'Hachem

La Torah et les mitsvot accomplies ici-bas, dans la matière, attirent l'illimité, même quand il reste caché. L'étude de la pnimiyout haTorah le révèle déjà, par le bitoul et la sortie de sa propre existence. Il ne s'agit pas seulement que la volonté de la Néfech divine l'emporte sur la Néfech animale : la paix véritable vient de la Yé'hida, qui annule les volontés étrangères.

Avec soi-même

Une victoire sur ses penchants n'est pas encore la paix. David avait gagné toutes ses guerres, et il restait pourtant « un homme de guerres » : un ennemi vaincu peut toujours se réveiller. Le travail sur soi vise plus loin. Il s'agit de révéler sa Yé'hida, pour que l'opposition intérieure s'annule et se transforme. Le maamar l'affirme : chacun en a le pouvoir dès maintenant, par sa volonté.

Avec les autres

La paix avec autrui suit le même modèle. Par son service, David a amené Amasaï à lui dire « Paix, paix à toi », et les hommes d'Avchalom ont eux-mêmes prié pour sa victoire. Révéler sa Yé'hida touche donc aussi son entourage : l'adversaire peut devenir un ami. Et celui qui se délivre lui-même en paix contribue à délivrer le monde entier par la guéoula.